

ROY

Le lac en kiteski...
en 30 minutes !

PAGE 8



PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

UN TITRE POUR ANDREESCU



PHOTO GETTY IMAGE

Cinq mois après être passée
au Challenger de Saguenay,
la Canadienne Bianca
Andreescu remporte le
tournoi d'Indian Wells PAGE 31

**Les paroissiens
approuvent la vente
du presbytère de
Saint-Félicien**

Près de 60 % des gens
ont voté en faveur

PAGE 4

**La CAQ songe à
interdire les cartes
de crédit aux
mineurs**

La députée Lucie
Lecours se dit
préoccupée

PAGE 11

Blackburn & Blackburn inc.

**VENTE
TÉLÉPHONIE IP
HÉBERGÉE**

OMNIVIGIL solutions

980, de l'Université, Chicoutimi
418 549-4900
WWW.BLACKBURNINC.COM

PACO

PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE

www.paulalbertchevrolet.com

870, boul. Talbot, Chicoutimi

418 696-4444



GMC



CHEVROLET SPARK LT

Louez pour
l'équivalent de **49\$** par semaine

0\$ versement initial pendant 60 mois

Prix au comptant de **15 645\$**



Valable du 1 mars au 1 avril 2019. Prix à l'achat au comptant de 15 645 \$, 130 paiements aux deux semaines. Pas de versement initial. Frais liés au RDPRM (47%) et taxes en sus. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers admissibles et s'appliquant aux modèles 2019 neufs Spark LT (1DS48 - 1SC). Sauf pour le modèle auquel le prix annoncé s'applique. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre est réservée aux concessionnaires membres de l'Association de marketing Chevrolet-Buick-GMC du Québec et peut être combinée avec les programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Cette offre et ces programmes peuvent être modifiés, prolongés ou supprimés à tout moment, sans préavis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire PACO

CENTRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

40 ANS AVEC LA
MÊME MISSION

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Même si 40 années ont passé depuis la création du Centre de solidarité internationale (CSI) du Saguenay-Lac-Saint-Jean par Nicole Guy, la raison première de l'organisation reste sensiblement la même. Les maillages entre les initiatives du Nord et du Sud ainsi que les activités de sensibilisation, d'information et de mobilisation sont encore légion au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Après une mission de six ans au Paraguay, alors qu'elle était de retour au pays, M^{me} Guy désirait que les enjeux internationaux soient mieux connus au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, elle fonda le CSI avec un groupe de bénévoles.

La discussion entre une actuelle employée et une ancienne permet de confirmer le chemin parcouru et ce qui est encore nécessaire, quatre décennies plus tard.

« À travers mon poste, je devais démontrer, sensibiliser et interpeller la population à l'importance de créer des liens avec des organisations d'ailleurs. Nous disions toujours que nous voulions bâtir des ponts de solidarité entre les peuples d'ici et d'ailleurs », raconte Johanne



Le CSI offre un stage Québec sans frontière en Équateur. — PHOTO COURTOISIE

Bouchard, qui a œuvré pendant 25 ans pour l'organisation reconnue en développement international. À l'époque, des fins de semaine de

« Le souci, c'était de donner l'heure juste aux gens par rapport aux réalités de là-bas tout en combattant les préjugés. »

— Johanne Bouchard

formation étaient organisées environ quatre fois par année. Les enjeux internationaux y étaient présentés sous une dimension régionale.

M^{me} Bouchard ne s'en cache pas, lors des premières années du

CSI, le travail de vulgarisation était immense. L'organisation devait simplifier, voire traduire l'information transmise au public. Malgré l'immense défi, elle explique comment l'organisation arrivait à aborder les gens en ciblant quelque chose qui les touchait. Elle cite en exemple le boycott envers Nestlé qui fournissait du lait en poudre en Afrique à des mères qui n'avaient pas les moyens ni l'eau potable pour utiliser le substitut de lait maternel. Une action dénonçant cette pratique avait été faite dans la région.

Celle qui s'est jointe à l'organisme à la fin des années 80 afin de pourvoir un poste d'agente à l'éducation et à l'engagement du public se remémore les nombreuses activités et comités créés pour dénoncer les injustices ou mettre en lumière les grands enjeux internationaux.

« Au début, nous étions seuls. On

La chargée de projet – Développement et éducation à la citoyenneté mondiale, Véronique Fortin, et la directrice générale du Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Sabrina Gauvreau, entourent l'ancienne employée Johanne Bouchard. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

sonnait la cloche. Le souci, c'était de donner l'heure juste aux gens par rapport aux réalités de là-bas tout en combattant les préjugés », soutient-elle.

Johanne Bouchard se souvient des balbutiements du Tour du lac Saint-Jean pour le Burkina Faso, dont une édition de 17 participants. Elle se rappelle les innombrables bris de vélo, les repas partagés en groupe et l'incompréhension des gens qui apercevaient les cyclistes.

Le festival Tam Tam Macadam fut l'occasion d'intéresser la population au reste du monde d'une autre

façon. « On prenait l'angle du culturel pour sensibiliser les gens aux projets de développement. C'était également l'occasion de faire la promotion de nos stages et autres projets. C'est un bel outil qui nous permettait d'attirer l'attention par une autre façon que l'intellect », explique M^{me} Bouchard, qui a vécu la naissance de l'événement.

L'actuelle directrice générale, Sabrina Gauvreau, est d'avis qu'encore aujourd'hui, une partie de la population n'a pas idée du niveau de complexité du travail, de l'expertise et du professionnalisme de l'organisation.

NOUVEAUX LOGO ET SITE INTERNET

Le souper-bénéfice lance les festivités

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les festivités entourant le quarantième anniversaire du Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean débiteront en force lors du souper-bénéfice annuel prévu le 29 mars prochain. L'événement se déroulera sous la présidence d'honneur des propriétaires de Bizz

Corneau Cantin de Chicoutimi, Émilie Boivin et Denis Gilbert.

De nombreux témoignages et un bien-cuit dédié à l'organisme s'ajouteront aux nombreuses retrouvailles lors de cette soirée qui se tiendra pour une deuxième année consécutive au Calypso de Jonquières.

Les participants à l'événement-bénéfice dégusteront un repas de quatre services en plus d'avoir la possibilité de participer

à l'encan silencieux toujours très populaire.

Le mariage entre l'organisation et ses présidents d'honneur n'aurait pu être plus naturel. « Nous partageons de nombreuses valeurs et c'est pourquoi nous sommes très fiers, Denis et moi, de nous associer à cet organisme engagé de chez nous », souligne la copropriétaire de Bizz Corneau Cantin de Chicoutimi, Émilie Boivin.

Le quarantième anniversaire

qui se déroule sous le thème de l'engagement sera célébré lors de plusieurs autres occasions au courant de l'année à venir. Le Salon 50+ de la Fadoq, le festival Tam Tam Macadam, le brunch sucré-salé au Café du Clocher à Alma sont quelques-unes des activités qui permettront de souligner les 40 ans d'existence de l'organisation basée à Alma. Un concert bénéfice de Noël est à prévoir avec la soixantaine de

choristes du Choeur Aquilon d'Alma.

NOUVELLE IMAGE

Le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean profite de cet anniversaire marquant pour se présenter sous un nouveau jour, soit une nouvelle image de marque. Pour l'occasion, un nouveau logo remplace l'ancienne image alors que le site Internet a subi une cure jeunesse.





UNE FAÇON DIFFÉRENTE DE VOIR LES CHOSES

L'impact local d'un stage à l'étranger

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

L'impact d'un jeune en stage à l'étranger encadré par le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean se fait certes sentir là-bas, mais également à son retour. Voilà les conclusions d'études qui sont sans contredit appuyées par les actuels et anciens employés du CSI.

« Quand tu as vécu l'expérience d'être deux mois dans un petit village sans eau potable, à ton retour, tu ne vois plus les problèmes de la même façon. Ce que j'aimais le plus, c'était la formation à leur retour. C'est tellement valorisant. C'était ma paye de voir leur réflexion et leurs décisions face à l'avenir. Les gens revenaient avec un élan, quelque chose de spécial et une sensibilité pour les autres, qu'ils n'avaient pas avant », confie celle qui a œuvré pour le CSI pendant 25 ans, Johanne Bouchard.

« Les retombées sont également locales. Les jeunes reviennent avec une ouverture, une expérience et des valeurs transformées. De plus, ils s'impliquent davantage dans la communauté. C'est une façon de voyager qui n'est pas en mode touriste. Tu appartiens à une communauté. C'est rare d'avoir accès à ce type d'expérience », seconde la chargée de projet – Développement et éducation à la citoyenneté mondiale au CSI, Véronique Fortin. À l'emploi du CSI depuis quelques années, M^{me} Fortin fut, à l'époque, une participante d'un stage Québec sans frontière en Équateur.

Les deux femmes sont unanimes : les stages changent la trajectoire de bien des jeunes et sont à l'origine de bien des carrières.

M^{me} Bouchard souligne l'importance du travail qui est effectué en amont afin d'assurer la réussite du stage. Celle qui a passé 25 ans au CSI n'a souvenir que de quelques cas d'exception.

Le savoir-faire du CSI se ressent notamment à travers le partenariat de longue date avec le Cégep de Jonquière. Depuis plus de 20 ans, les étudiants en Techniques de travail social vivent une expérience à l'international grâce au CSI. L'expertise de l'organisation en travail social est d'ailleurs reconnue à l'échelle provinciale.

Les retombées des stages résonnent également auprès de nombreux autres partenaires, dont le Carrefour Jeunesse emploi La

Bivoie d'Alma et l'initiative Solidarité autochtone : Canada-Équateur réalisée en collaboration avec le Centre d'amitié autochtone du Saguenay.

« Notre travail, c'est un peu comme un travail de prévention. Après, les jeunes sont plus motivés et plus engagés dans leurs communautés. Ils deviennent des agents de changement », fait valoir la directrice générale, Sabrina Gauvreau.

Aujourd'hui, le contexte est fort

différent. « Les jeunes magasinent leur occasion d'aller à l'international. Ils se retrouvent devant plusieurs offres, même à l'école secondaire. Ils sont en mesure de le faire en dehors de l'univers de la coopération », explique Véronique Fortin. À l'instar de plusieurs entreprises, le CSI est confronté aux mêmes difficultés de recrutement des stagiaires. Cette nouvelle contrainte ne change en rien la rigueur accolée au processus de formation et de sélection.



PHOTO TIRÉE DU FACEBOOK DU CSI

UNE EXPERTISE UNIQUE EN RÉGION

Le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean a grandement évolué depuis sa création, il y a 40 ans. Basé sur la rue Saint-Joseph à Alma, il compte maintenant sept employés. Il s'agit de l'unique organisme de coopération internationale dans la région. Son expertise en développement international se démontre notamment par les nombreux partenariats présents dans quatre pays soit l'Équateur, le Sénégal, Le Burkina Faso et la Colombie.

L'organisme dédié au développement international est reconnu pour son expertise en

entrepreneuriat, en agro-écologie, en autonomisation des jeunes femmes ainsi que tout ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive.

L'année 2018 aura permis à l'équipe du CSI d'accompagner 94 stagiaires, d'appuyer 8020 personnes dans les pays du Sud en plus de réaliser près d'une trentaine d'activités d'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au courant des vingt dernières années, plus de 800 personnes ont eu l'opportunité de vivre un stage grâce au CSI. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

Le CSI offre des stages qui ne ressemblent en rien à du tourisme. Les jeunes sont impliqués davantage dans les communautés. — PHOTOS TIRÉES DU FACEBOOK DU CSI ET COURTOISIE

VENTE DU PRESBYTÈRE DE SAINT-FÉLICIEN

Les paroissiens approuvent

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

La vente du presbytère de Saint-Félicien a franchi une autre étape, dimanche. Près de 60 % des 339 paroissiens présents à un vote consultatif tenu dans l'église ont donné leur accord à la vente de cet immeuble.

L'assemblée de la Fabrique s'était auparavant prononcée pour la vente.

La semaine dernière, un message avait été transmis par l'assemblée de la Fabrique aux citoyens de Saint-Félicien qui désiraient s'exprimer sur la question. On avait convié la population à un vote confidentiel, après la messe de 9h30.

Selon ce que rapporte Radio-Canada, 203 personnes se sont prononcées pour la vente, alors que 136 ont voté contre.

« Nous comprenons que le presbytère a une valeur sentimentale et fait partie de notre patrimoine.

Cependant depuis quelques années, cet immeuble n'est presque plus utilisé pour les activités de notre pastorale paroissiale; le coût pour le maintien et l'entretien de cette bâtisse ne cesse d'augmenter; les revenus diminuent puisque seulement 17 % de la population paie leur capitation et les dons », était-il écrit dans la convocation.

On y ajoutait que les finances de la Fabrique ne permettaient plus d'assumer les frais d'entretien du presbytère. Des travaux doivent aussi être

réalisés prochainement pour assurer la pérennité de l'immeuble.

Pour qu'elle soit acceptée formellement, la proposition d'achat doit encore être validée par l'évêque de Chicoutimi, l'abbé René Guay.

Deux des copropriétaires des Serres Toundra ont fait une offre d'achat de 350 000 \$. Selon les documents de la Fabrique, la firme d'évaluation Cévimec-BTF Évaluateurs agréés estimait la valeur marchande du bâtiment à 225 000 \$ en date du 1^{er} novembre 2017.

L'entreprise qui produit des légumes en serres veut y loger des travailleurs étrangers qu'elle emploie.

PÉTITION

Par ailleurs, la pétition qui s'opposait à la vente du presbytère, publiée sur Internet, a récolté 544 signatures. L'équivalent de 25 % des signataires de la pétition se sont donc déplacés à l'église de Saint-Félicien pour signifier leur désaccord.

PHILIPPE BRACH BATTU PAR LOUD

Voivod gagne un premier Juno

Presse canadienne

Si Hubert Lenoir a mordu la poussière au cours du gala hors d'onde des prix Juno, présenté samedi à London, en Ontario, d'autres artistes québécois ont été récompensés.

Lenoir, la « révélation de l'année » au dernier gala des Félix, était en nomination dans deux catégories : album pop et album francophone. Dans la première catégorie, Shawn Mendes a été préféré au chanteur natif de

Québec. Dans la seconde catégorie, la récompense a été décernée au groupe Loud pour son album *Une année record*.

Coeur de Pirate, Tire le Coyote et le Saguenéen Philippe Brach étaient également en nomination dans cette catégorie.

Le vétéran groupe Voivod, originaire de Jonquières, a reçu le Juno pour l'album métal/hard rock de l'année pour l'album *The Wake*. Il s'agit de leur premier.

« Nous sommes incroyablement honorés de recevoir ce prix pour le meilleur album de musique

metal ou hard aux Junos. *The Wake* soulignait notre 35^e anniversaire et nous ne pourrions être plus heureux. Merci pour votre support sans fin, c'est ce qui nous permet de continuer », ont-ils écrit en anglais à leurs fans sur leur page Facebook samedi soir.

Le Juno de l'album de musique électronique a été décerné au duo montréalais Milk & Bone pour *Deception Bay*. La compositrice montréalaise d'origine serbe Ana Sokolovic, qui est responsable du programme de composition instrumentale à l'Université de

Montréal, l'a emporté dans la catégorie « composition classique ».

Tous les autres Québécois en nomination samedi soir sont revenus bredouilles. Parmi

ceux-ci figuraient Marc-André Hamelin, Louis Lortie, le chœur de l'Orchestre symphonique de Montréal, Jacques Greene et le groupe Ayrad.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
automobile	16
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.



Cette photo a été publiée sur la page Facebook du groupe. — PHOTO COURTOISIE

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ALKÉKENGE, nom masculin

Définition – [Botanique] Plante vivace de la famille des solanacées, dont le calice s'accroît en une sorte de cage membraneuse contenant le fruit à maturité.

Étymologie – De l'arabe *al*, 'le', et *kākanğ*, 'alkékenge'.

Synonymes – physalis, coqueret, amour-en-cage, groseille du Cap, [Québec] cerise de terre.

Rime – archange.



Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

JUMELAGE DES CIRCUITS 31 ET 32 À JONQUIÈRE

Le Comité des citoyens s'oppose

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le Comité des citoyens pour l'amélioration du transport en commun au Saguenay s'oppose au jumelage des circuits 31 et 32 de la Société de transport de Saguenay (STS), lesquels desservent les quartiers Saint-Raphaël et Saint-Georges.

Prévue pour le 1^{er} avril, cette fusion des deux circuits de l'arrondissement de Jonquière affecterait « des dizaines d'usagers », indique la porte-parole du collectif citoyen, Sylvie Dussault, par voie de communiqué. Selon elle, la STS effectue encore une fois des coupes de service.

Le conseiller municipal et président de la STS, Marc Pettersen, ne partage pas son avis. Il explique que des consultations ont eu lieu à ce sujet et que la STS tente de trouver des compromis et d'offrir le meilleur service possible.

« On n'a pas vu le comité aux consultations. Il y en a des citoyens qui sont venus dire leurs

doléances. Ils sont partis satisfaits. On essaie toujours de trouver des solutions spécifiques », lance le conseiller de Chicoutimi-Nord, qui précise que des ajustements seront faits si le besoin se fait sentir.

Une modification sera apportée à un autre trajet de la STS à Jonquière, au début du mois d'avril. Le circuit 33, qui dessert le quartier Saint-André, ne passera plus par la rue Marc-Aurèle. Dorénavant, il empruntera le boulevard du Royaume et la rue Mousseau.

Selon M. Pettersen, ces changements augmentent l'efficacité de la STS. La rationalisation que

l'on remarque dans les trajets du transporteur public permet de dégager des fonds pour améliorer le service de fin de semaine, sans supprimer d'emplois.

« On n'a pas vu le comité aux consultations. »

— Marc Pettersen

ATTENDRE LE BUDGET

Sylvie Dussault propose au président de la STS et à son directeur général, Jean-Luc Roberge,

d'attendre le prochain budget provincial avant de procéder à ces changements.

Elle rappelle qu'une pétition signée par 4665 personnes, déposée par le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, et appuyée par le conseil municipal de Saguenay a été transmise à l'Assemblée nationale. Le document demandait aux gouvernements de financer adéquatement le service de transport en commun.

« Pourquoi ne pas attendre la réponse du gouvernement Legault avant de procéder à quelque coupe que ce soit ? Ne se pourrait-il pas en effet que le gouvernement vous demande plutôt d'aller dans le sens contraire, de remettre les circuits coupés en place et de rajouter des heures de services en soirée le samedi et le dimanche ? », se questionne la porte-parole, Sylvie Dussault.



La STS fusionne deux circuits de Jonquière le 1^{er} avril. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

EN BREF

Appel pour Trans Mountain

VANCOUVER - La Cour d'appel de la Colombie-Britannique examinera à compter de lundi la question des pouvoirs des provinces dans la bataille politique entourant l'avenir du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. Le gouvernement de la Colombie-Britannique veut savoir si elle peut réglementer le transport de pétrole sur son territoire, notamment celui provenant des sables bitumineux de l'Alberta. Plus précisément, il demande si les modifications proposées à la Loi sur la gestion environnementale de la province sont valides. Victoria veut contrôler le transport d'hydrocarbures lourds à cause des répercussions que des déversements pourraient avoir sur l'environnement, la santé humaine ou les collectivités. La province veut aussi savoir si la législation fédérale peut annuler ses nouvelles mesures législatives. Le premier ministre fédéral Justin Trudeau, et sa collègue de l'Alberta, Rachel Notley, ont déjà soutenu que seul Ottawa a le pouvoir de décider ce qui peut circuler dans les pipelines transfrontaliers.

PRESSE CANADIENNE



NE MANQUEZ PAS 50% RABAIS SUR MANTEAUX DE LAINE SÉLECTIONNÉS

Tailles : Petite • Régulière • Forte
Chicoutimi | 1385 Des Champs-Élysées • 418-543-4600
faucherbergeron.com







BRUNO ST-ONGE

PRÉSIDENT, CO-FONDATEUR

Antirouille Métropolitain spécialiste dans le domaine de la protection antirouille depuis plus de 40 ans.



DÉCONTAMINATION ET PROTECTION DE PEINTURE

CHRONIQUE 1 DE 2

La décontamination de peinture est souvent une étape négligée lors de l'entretien de l'extérieur d'un véhicule; pourtant, c'est une des étapes les plus importantes. Plusieurs gens croient à tort que de laver régulièrement son véhicule c'est suffisant. Prenons la poussière de freins par exemple; à chaque fois qu'on appuie sur la pédale à freins, des particules microscopiques de métal très chaud se dégagent des freins et viennent incruster la peinture de votre véhicule. Avec le temps, ces particules s'oxydent et deviendront de minuscules points de rouille, ce phénomène est plus visible sur les véhicules blancs ou de couleur pâle, mais tout aussi présent sur les couleurs plus foncées.

DÉCONTAMINER UNE FOIS PAR ANNÉE

Nos véhicules sont exposés à plusieurs autres contaminants : calcium, sève, fientes d'oiseaux, goudron, pluies acides, etc. Malheureusement, un simple lavage extérieur ne permet pas d'éliminer tous les contaminants de votre peinture car plusieurs auront réussi à l'incruster avec le temps. C'est pourquoi il faut la faire décontaminer une fois par année et ensuite la protéger avec un bon scellant protecteur de peinture. D'ailleurs, nous vous parlerons de notre scellant dans notre prochaine chronique.

ANTIROUILLE METROPOLITAIN?

UN INVESTISSEMENT INTELLIGENT ET PAYANT

SUCCURSALE À CHICOUTIMI

2489, boulevard Talbot - 418-973-5026

RENDEZ-VOUS : ANTIROUILLE.COM

Énergir utilise des tuyaux de 10 à 20 pouces, contrairement à 45 pouces pour Gazoduq. — PHOTO 123RF



PROJET DE DESSERTE DE GAZ NATUREL FAISANT LE TOUR DU LAC SAINT-JEAN

Une étude bientôt publiée

GUILAUME ROY
groy@lequotidien.com

D'ici quelques semaines, Énergir publiera le résultat d'une étude de 2,2 millions de dollars commandée par le gouvernement du Québec pour développer un réseau d'approvisionnement de gaz naturel qui ferait le tour du lac Saint-Jean, évalué à 150 M\$.

Actuellement, un réseau de distribution de gaz naturel existe déjà de Chicoutimi jusqu'à Saint-Félicien, mais toutes les communautés au nord de la rivière Saguenay et au nord-est du Lac-Saint-Jean, ne sont pas desservies, a mentionné Catherine Houde, porte-parole chez Énergir (anciennement Gaz Métro).

Il existe pourtant d'énormes besoins, notamment à Dolbeau-Mistassini, pour fournir les industries comme Produits forestiers Résolu, ou encore l'hôpital et plusieurs écoles, qui utilisent du mazout, fait remarquer le maire Pascal Cloutier.

Au cours des dernières semaines, plusieurs rumeurs ont circulé sur le projet de desserte en gaz naturel autour du lac Saint-Jean. Pour avoir l'heure juste, Dolbeau-Mistassini a donc organisé une

conférence téléphonique avec des porte-paroles d'Énergir, a mentionné Isabelle Simard, directrice du développement économique de la municipalité.

Il y a quelques jours, André Paradis, le préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean Est, lançait notamment l'idée de faire passer le projet Gazoduq au nord du Lac-Saint-Jean pour desservir les communautés qui n'ont pas accès à cette source d'énergie.

Il faut toutefois faire une distinction entre un réseau de transmission de gaz naturel et un réseau de distribution, car le diamètre des gazoducs et la pression utilisée pour transporter le carburant sont complètement différents, souligne Catherine Houde. « Dans notre réseau de transmission, qui est la colonne vertébrale du réseau, nous utilisons des tuyaux de 10 à 20 pouces de diamètre en faisant circuler le gaz naturel à des pressions de 7000 kPa, dit-elle. Par la suite, on doit baisser la pression à 400 kPa pour transporter le gaz dans des conduites de plus petit diamètre. »

À Saint-Félicien, c'est justement le faible diamètre de la conduite installée pour desservir l'usine de pâtes et papiers de Produits forestiers Résolu (PFR) qui restreint le potentiel de livraison de

gaz naturel aux Serres Toundra, qui souhaitent augmenter leur consommation. Cette conduite, payée en bonne partie par PFR, n'était pas prévue pour une augmentation du débit.

« Dans notre réseau de transmission, qui est la colonne vertébrale du réseau, nous utilisons des tuyaux de 10 à 20 pouces de diamètre en faisant circuler le gaz naturel à des pressions de 7000 kPa. »

— Catherine Houde, d'Énergir

Comme le projet Gazoduq devrait utiliser une énorme conduite de transmission de 45 pouces de diamètre, il faudrait tout de même construire un réseau de transmission pour approvisionner les clients. Et Énergir est le distributeur exclusif de gaz naturel dans toute la

province, sauf pour une partie de l'Outaouais.

LE PROJET TOUR DU LAC

L'étude sur le projet de desserte de gaz naturel faisant le tour du lac Saint-Jean a récemment été déposée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). Quelques détails doivent encore être réglés avant de publier l'étude, qui dévoilera prochainement les coûts de construction et le potentiel de développement du gaz naturel dans les secteurs non desservis.

Le projet, qui devrait se chiffrer à plus de 150 millions de dollars, vise à construire un réseau de distribution partant de Jonquière vers Chicoutimi-Nord, Saint-Honoré, Saint-Ambroise, puis vers Péribonka, Dolbeau-Mistassini, Normandin, avant de relier Saint-Félicien.

Cette étude permettra alors de savoir quelle serait la part des investissements à injecter par le gouvernement du Québec pour que le projet soit considéré comme étant rentable par Énergir et ses clients, soutient Catherine Houde. Fait à noter, les coûts de l'énergie sont fixés par la Régie de l'énergie pour éviter de trop grandes fluctuations. De plus, Énergir fait des profits exclusivement avec la distribution de l'énergie et son taux

de rendement est plafonné à 8,9%.

Pour construire ce réseau, il faut compter près de deux ans de préparation pour remplir toutes les demandes de construction et obtenir les permis, ainsi que deux années pour la construction, a pour sa part mentionné Claude Duplain, conseiller senior aux affaires gouvernementales et municipales chez Énergir.

Ce réseau permettra non seulement d'approvisionner la région en gaz naturel, mais aussi de livrer du gaz naturel renouvelable (GNR) produit avec des résidus forestiers lorsque la technologie sera mature, dans quelques années, remarque Catherine Houde. « La production de GNR peut devenir un pilier de développement, au cours des prochaines années, dit-elle. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est très riche en résidus forestiers, ce qui représente un potentiel énorme de production de GNR, qui pourra être injecté dans le réseau. Et on s'engage à acheter tout ce qu'ils [les producteurs de GNR] veulent bien nous vendre. »

Lundi, une délégation de la région, formée notamment de Pascal Cloutier et de Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, doit rencontrer le sous-ministre du MERN afin d'en savoir plus à ce sujet.



CX-5 GT 2019



CX-9 GT 2019

PASSEZ EN MODE PRINTEMPS



OBTENEZ JUSQU'À 1000\$ DE CRÉDIT^Ω SUR MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS



CX-5 GX 2019
ÉQUIVAUT À **79\$ + 5\$** TRACTION
/SEM. /SEM. INTÉGRALE
i-ACTIV

À PARTIR DE **343\$**/MOIS, PRIX DE DÉTAIL **29 845\$**
LOCATION 60 MOIS, ACOMPTE DE 2 595\$
20 000 KM/AN COMPRIS (8¢/KM EXCÉDENTAIRE)



CX-3 GX 2019
ÉQUIVAUT À **55\$ + 10\$** TRACTION
/SEM. /SEM. INTÉGRALE
i-ACTIV

À PARTIR DE **240\$**/MOIS, PRIX DE DÉTAIL **23 040\$**
LOCATION 60 MOIS, ACOMPTE DE 2 195\$
20 000 KM/AN COMPRIS (8¢/KM EXCÉDENTAIRE)



*Offre valable pour la location mensuelle d'un modèle Mazda CX-3 GX 2019 (HVXK69AA00)/Mazda CX-5 GX 2019 (NVXL89AA00) de base neuf, d'une valeur de 23 040\$/29 845\$, ce qui équivaut à 60 paiements mensuels de 240\$/343\$, avec acompte de 2 195\$/2 595\$. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08\$ par kilomètre excédentaire. Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais d'inscription au RDPRM allant jusqu'à 88,12\$ (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre, et il peut avoir à passer une commande ou effectuer un échange. La première mensualité à la location, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. ^ΩL'offre de crédit (d'une valeur allant jusqu'à 1 000\$) est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent certains modèles Mazda 2018 ou 2019 neufs, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 2019. L'offre varie selon le modèle : 300\$ pour tous les modèles Mazda3 et Mazda3 Sport 2018, CX-3 2019 et CX-5 2018 et 2019 ; 475\$ pour les MX-5 ST GS 2019 ; 750\$ pour les MX-5 ST et MX-5 RF 2018, MX-5 ST GS-P et GT 2019 et pour les MX-5 RF 2019 ; un maximum de 1 000\$ pour tous les modèles Mazda6 2018, CX-9 2018 et 2019. Le crédit sera déduit avant l'application des taxes. Certaines conditions s'appliquent. REMARQUE : l'offre de crédit ne s'applique pas aux modèles Mazda3 2019. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre est valide du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2019 ou jusqu'à épuisement des stocks. Financement sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

Le lac en kiteski... en 30 minutes !

GUILLAUME ROY

groy@lequotidien.com

Une trentaine de participants ont relevé le défi de faire une double traversée du lac Saint-Jean, dimanche. Que ce soit pour les coureurs qui ont traversé le lac en moins de trente minutes ou encore pour les débutants, qui ont réalisé leur première expédition en ski cerf-volant, le défi a permis de dévoiler le plein potentiel en faisant une expédition de longue durée.

J'ai fait ma première expédition en kiteski en 2011 lors de la Route des vents sur le grand lac Mistassini. Et c'est à ce moment que j'ai réalisé à quel point le cerf-volant était un bon moyen de transport pour se déplacer sur de longues distances sur la glace. Un moyen de transport idéal pour les hivers québécois... ou pour voyager un peu partout sur la planète comme le fait Benoit Tremblay, le propriétaire de Concept Air, en ce moment sur le lac Baïkal, en Russie. Au cours des prochains jours, il parcourra 650 km en tracté sur des skis... et sur des patins pour quelques centaines de kilomètres.

Pour aller faire des reportages dans le Grand Nord québécois, on m'a offert de devenir instructeur de kiteski. Et après quelques voyages au Nunavik, où les communautés investissent dans les cerfs-volants communautaires, Alain Larouche, qui travaillait à l'époque pour Domaine-du-Roy en forme a proposé qu'on imite cette idée au Lac-Saint-Jean. L'idée était intéressante, mais il fallait d'abord trouver des fonds pour financer l'achat de cerfs-volants communautaires.

Un an plus tard, il m'appelait pour me dire qu'il avait trouvé du financement, auprès de la Fondation Bon Départ, pour faire l'achat de 11 cerfs-volants. C'est ainsi qu'est né le Club de ski cerf-volant Domaine-du-Roy en 2014, et que nous avons commencé à

offrir des courses dans la MRC du Domaine-du-Roy.

Et un jour, une bulle au cerveau a surgi, lorsque nous nous sommes dit que ça serait une bonne idée de faire vivre une expédition aux étudiants de kiteski que l'on formait pendant l'hiver. En 2017, nous lançons la première traversée du lac Saint-Jean en kiteski, accompagné d'une vingtaine de skieurs et de planchistes. L'idée: amener un groupe de débutants et d'intermédiaires à faire une traversée du lac Saint-Jean, en leur apportant le soutien logistique nécessaire pour le faire.

Faire une telle traversée n'a rien d'extraordinaire pour les adeptes aguerris de kiteski. Il y a quelques années, Michel Montminy a d'ailleurs franchi plus de 350 km sur le lac Saint-Jean en une seule journée. Mais pour faire une première expédition, le soutien est essentiel.

Pour y arriver, la participation des motoneigistes bénévoles est nécessaire à la réussite de l'événement, car ce sont eux qui traînent les voiles en surplus (au cas où le vent changerait) et ce sont eux qui permettent de se lancer à pieds joints dans le défi, sans avoir le trac de rester pris au milieu du lac. La participation des nombreux commanditaires est aussi essentielle à la tenue d'un tel événement.

Cette année, 38 adeptes de cerf-volant des quatre coins du Québec, ainsi que quelques participants français, se sont inscrits à la 3^e Traversée du lac en kiteski, pour parcourir un aller-retour entre Mashteuiatsh et l'île Bouliane, près de Péribonka, soit environ 50 km. Pour une première année, nous avons lancé un projet-pilote de course sur le lac Saint-Jean, question d'attirer une nouvelle clientèle, et neuf participants ont répondu à l'appel. En filant à des vitesses de plus de 70 km/h, les motoneiges peinaient à les suivre, et ils ont traversé le lac en moins de trente minutes! Et c'est Normand McGuire qui a remporté ce premier championnat bien artisanal...

Heureusement, le vent était au rendez-vous, mais la surface était loin d'être idéale avec le redoux des derniers jours. Certains participants ont donc abandonné l'idée de faire la traversée. De plus, un petit blizzard est venu jeter un doute dans notre esprit, quelques minutes avant le départ. Mais notre ami le vent est venu pousser les nuages pour nous permettre de plonger dans l'aventure.

Après avoir lancé le départ, la partie de bonheur a démarré, et le stress de la gestion de l'événement s'est graduellement dissipé en voyant les sourires des participants qui ont relevé un défi hors du commun. La vue de la trentaine de cerfs-volants colorés dans les airs me donne une satisfaction intense. Je me sens en parfait équilibre avec la nature, tracté par le vent, en skiant à vive allure. Avec une surface gelée et raboteuse, le défi était par moment douloureux, mais personne n'a jamais dit que c'était facile de traverser le lac Saint-Jean.

Tout au long du parcours, c'était particulièrement satisfaisant de voir les sourires béats sur les visages des participants, comme Christine Moar qui, malgré les craintes, ont réussi à vaincre le Piekouagami au moins une fois.

Pour ma 4^e traversée du lac Saint-Jean cet hiver (après le ski de fond, le fatbike et la course), c'était définitivement l'événement le plus stressant, car organiser un événement du genre pour un sport aussi capricieux n'est pas de tout repos. C'est avec un brin de fierté, beaucoup d'acharnement et beaucoup de chance que je peux dire mission accomplie pour mon défi hivernal. Les dieux du Piekouagami ont été cléments et ça prouve de manière indéniable que le lac Saint-Jean est un terrain de jeu hors du commun à exploiter. Félicitations à tous les participants qui sont venus jouer sur le lac cet hiver. On remet ça l'an prochain ?

Photos Guillaume Roy



**H&R
BLOCK**



Des Pros de
L'IMPÔT
à toute épreuve.



À chaque situation,
sa solution.



Plus de 50 ans
d'expertise.



Nous sommes
là pour vous aider.

SELON UNE ÉTUDE DE L'UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le miel pour identifier la pollution

Presse canadienne

VANCOUVER — Le miel d'abeilles en milieu urbain peut aider à identifier les sources de polluants environnementaux tels que le plomb, indique

une étude de l'Université de la Colombie-Britannique.

Des scientifiques du Centre universitaire de recherche isotopique et géochimique du Pacifique ont analysé le miel de ruches urbaines situées dans six quartiers de la région

métropolitaine de Vancouver, où ils ont testé le plomb, le zinc, le cuivre et d'autres éléments.

Ils ont découvert que la concentration d'éléments augmentait de plus en plus près des zones à forte circulation, à la densité urbaine plus élevée et à l'activité

industrielle plus importante.

Kate E. Smith, auteure principale de l'étude et doctorante à l'université, a souligné que la composition chimique du miel à Vancouver reflète son environnement et est extrêmement propre. Selon elle, la part des métaux

lourds comme le plomb dans le miel de la région métropolitaine de Vancouver est bien inférieure à la moyenne mondiale. Un adulte devrait consommer plus de 600 grammes de miel, environ deux tasses, pour dépasser les niveaux tolérables.

OFFREZ-VOUS LA BELLE OU LA BÊTE

À PARTIR DE
68\$
PAR SEMAINE



COROLLA HB CVT 2019



C-HR 2019

Toyota
Safety
Sense

À PARTIR DE **68\$** PAR SEMAINE*
LOCATION DE 60 MOIS **0\$** ACOMPTÉ
PRIX SUGGÉRÉ **24 124\$**

260 paiements, 0,07 \$ du kilomètre excédentaire après 100 000 km.

À PARTIR DE **68\$** PAR SEMAINE**
LOCATION DE 60 MOIS **0\$** ACOMPTÉ
PRIX SUGGÉRÉ **25 989\$**

260 paiements, 0,10 \$ du kilomètre excédentaire après 100 000 km.

C'EST L'HEURE DE PASSER À TOYOTA
achetermatoyota.ca

CONCESSIONNAIRES
TOYOTA DU QUÉBEC



* Modèle de base neuf en stock COROLLA HB CVT 2019 (K4RBEC A). Frais de concessionnaire de 399\$ (applicables chez certains concessionnaires), frais de transport et de préparation et frais de climatisation inclus. Un montant de 67,82\$ (équivalent au premier versement hebdomadaire), les droits sur les pneus et les taxes applicables seront requis à la livraison.
** Modèle de base neuf en stock C-HR LE 2019 (KHMBYC A). Frais de concessionnaire de 399\$ (applicables chez certains concessionnaires), frais de transport et de préparation et frais de climatisation inclus. Un montant de 68,49\$ (équivalent au premier versement hebdomadaire), les droits sur les pneus et les taxes applicables seront requis à la livraison. Le versement tient compte d'une contribution du concessionnaire de 254\$ (le paiement des taxes applicables à la contribution sera requis à la livraison). Programme de location et de financement offert par Toyota Canada inc. et conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sur les pneus sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers et sont valides jusqu'au 1^{er} avril 2019 chez un concessionnaire participant de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre.

CONGRÈS DU BLOC QUÉBÉCOIS

Une première réussie pour Blanchet

UGO GIGUÈRE
Presse canadienne

SOREL-TRACY — Yves-François Blanchet dit préférer le terme « renouvellement » à celui de « refondation » du Bloc québécois, mais à la suite du congrès tenu samedi et dimanche à Sorel-Tracy, il devient de plus en plus clair que la formation indépendantiste mise sur la jeunesse et l'environnement pour séduire l'électorat.

« Nous ferons ce qu'il faut pour gagner. Organisation, financement, investiture, Chambre des communes », a répété comme un mantra le chef bloquiste à la fin de son discours de clôture, dimanche. C'est une recette qu'il demande à ses

troupes de répéter 78 fois à travers le Québec.

« Maintenant, au travail! », a lancé Yves-François Blanchet aux quelque 200 membres présents à ce congrès de refondation qualifié de moment marquant dans l'évolution du Bloc québécois.

Toute la démarche de refondation de la mécanique interne du parti ainsi que la mise à jour du programme défendu par les membres a été lancée par le forum jeunesse. Bon nombre des propositions adoptées proviennent aussi de la plus jeune base militante.

Mais cet investissement de la nouvelle génération va-t-il s'incarner dans l'équipe de candidats qu'entend présenter le Bloc cet automne? « Ça se dit mal en français, mais j'ai envie de dire: "checkez-nous bin aller!" Ça se passe très bien de ce

côté-là », a souligné M. Blanchet qui dit tirer une grande fierté d'assembler une équipe jeune et paritaire.

« Lorsque j'ai pris la décision de relever le défi de la direction du Bloc québécois, ça faisait partie des paramètres qu'il fallait être capable d'attirer des gens de plus jeunes générations », souligne le chef qui s'attend à un renouvellement important parmi les visages présentés par son parti.

Dans son discours de clôture, le chef a tenu à souligner la composition paritaire du nouveau bureau national du parti. Il s'est du même coup engagé à présenter une équipe de candidats « dans la zone paritaire ».

Il en a profité pour envoyer une flèche au Parti conservateur du Canada qui a « abandonné l'idée de la parité », selon lui. « C'est sûr que quand on n'a pas une position claire sur l'avortement, c'est plus difficile d'être paritaire », a-t-il ironisé.

Blanchet semblait d'ailleurs en

répétition électorale au terme du congrès. Son discours était ponctué d'attaques vers Justin Trudeau à qui il reproche un « mépris » du Québec, puis vers Andrew Scheer à qui il reproche de dire en anglais le contraire de ce qu'il dit en français et finalement au NPD à qui il reproche de ne pas servir le Québec, mais de se servir du Québec.

UN BLOC VERT

Une équipe plus jeune et un programme revu font nécessairement place à une vision écologique renforcée. Une idéologie qu'entend défendre davantage le Bloc québécois, alors qu'Yves-François Blanchet veut marteler le message qu'un Québec vert doit passer par l'indépendance.

« Je vais avoir le grand plaisir d'expliquer aux gens qu'un modèle environnemental québécois n'est pas possible dans un État pétrolier canadien. C'est de la simple logique », a répété le chef

tout au long de la fin de semaine.

Le résultat de l'élection partielle dans Outremont, où le Parti vert a devancé le Bloc, n'inquiète pas M. Blanchet outre mesure. « On s'amusera à les comparer, mais encore une fois, la plateforme du Bloc va être plus écologique que celle du Parti vert », a-t-il assuré.

Le chef croit que défendre des valeurs chères aux jeunes pourrait les intéresser à l'indépendance. « Philosophiquement, je ne m'adresse pas qu'à des gens qui se bercent sur leur galerie. Il y a beaucoup de jeunes qui pourraient adhérer à l'idée d'indépendance si on donne corps à des valeurs qui sont celles de ces jeunes-là. »

Yves-François Blanchet en a rajouté dans son discours de clôture en disant que l'écologie « est un modèle, une vision ».

« Parce que nous avons le pouvoir d'être écologistes, nous avons le devoir d'être écologistes », a-t-il ajouté.

Les **habitudes de consommation** et de **jeu** d'un ou d'une de vos **proches** vous **inquiètent** ?



Vous êtes à bout de souffle ?

Vous avez besoin de ressources ?

Appelez-nous!

DROGUE AIDE ET RÉFÉRENCE
1 800 265-2626

JEU AIDE ET RÉFÉRENCE
1 800 461-0140

Nous pouvons vous AIDER!

24 h/24 | 7 j/7

ANONYME, BILINGUE, CONFIDENTIEL, GRATUIT

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

La présidente régionale du Bloc québécois, Valérie Tremblay, estime que sa formation politique est capable de reprendre les trois circonscriptions du Saguenay-Lac-Saint-Jean aux prochaines élections fédérales.

Valérie Tremblay revient gonflée à bloc du congrès de refondation du parti, qui se tenait ce week-end à Sorel-Tracy. L'élection du nouveau chef, Yves-François Blanchet, a ramené l'harmonie au parti après une année tumultueuse marquée par des conflits internes.

« On a maintenant un exécutif dans chacune des circonscriptions. On est actif et on collabore. »

— Valérie Tremblay

« Le congrès s'est fait sous le signe de l'unité, du début jusqu'à la fin. On a eu des désaccords, mais tous les débats se sont faits

dans la bonne humeur et le respect absolu », indique-t-elle, jointe quelques heures après la fin de l'événement.

Fort d'une identité qui se veut renouvelée, le Bloc québécois pourrait faire bonne figure en 2019, croit-elle. Les trois circonscriptions de la région font partie de la trentaine qui sont jugées prenables par le Bloc québécois.

Pour y arriver, le parti proposera un programme plus axé sur les enjeux régionaux. Le nouveau chef, qui provient de la région de la

Mauricie, a promis de travailler sur ce programme décentralisé. Valérie Tremblay a trouvé une bonne oreille en Yves-François Blanchet pour faire la promotion de politiques régionalistes.

S'il est encore trop tôt pour donner le nom des candidats aux prochaines élections, Valérie Tremblay affirme que la recherche de ceux-ci va rondement. « On a maintenant un exécutif dans chacune des circonscriptions. On est actif et on collabore », précise-t-elle.



L'harmonie est revenue au sein du Bloc québécois, affirme la présidente régionale du parti, Valérie Tremblay. — PHOTO COURTOISIE, TIRÉE DE TWITTER



Selon un document de l'Office de la protection du consommateur, les jeunes de moins de 18 ans peuvent avoir des cartes de crédit sans l'autorisation des parents. — ARCHIVES LA PRESSE, MARTIN TREMBLAY

Un accès trop facile pour les jeunes

La CAQ songe à interdire les cartes de crédit aux adolescents

EXCLUSIF



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

La Coalition avenir Québec (CAQ) songe à interdire aux jeunes de moins de 18 ans l'accès à une carte de crédit.

Préoccupée par le surendettement des adolescents, la députée Lucie Lecours, adjointe parlementaire de la ministre de la Justice (volet protection des consommateurs), croit que le Québec doit se questionner sur l'accès trop facile au crédit à un jeune âge.

« C'est une grande question à

laquelle on doit réfléchir. On va vraiment attendre de voir ce qui va ressortir des consultations pour faire notre idée finale, mais oui, l'interdiction pour les moins de 18 ans, ça pourrait faire partie des mesures adoptées », exprime M^{me} Lecours.

Même si la Loi sur la protection du consommateur a subi quelques modifications au cours des dernières années, M^{me} Lecours et la ministre de la Justice Sonia Lebel croient qu'il est temps de lui donner « un nouveau souffle ». Un projet de loi devrait être prêt l'automne prochain. « Ça va vite la consommation et on est vraiment très préoccupés en ce moment par l'endettement », indique M^{me} Lecours.

Comme mère de deux jeunes adultes, M^{me} Lecours dit avoir vu des exemples autour d'elle de jeunes qui veulent avoir accès au

crédit dès l'âge de 14 ans. « S'il y en a une qui a fait bien attention à ça, c'est moi. Mais c'est pas tous les parents qui le font, qui prennent le temps de parler de la bonne utilisation du crédit avec leur adolescent. Alors de l'enchâsser dans une loi, c'est une avenue intéressante. »

« Quand tu t'endettes jeune, tu traînes ça longtemps. Il faut poser des gestes concrets. »

— Lucie Lecours

Si elle est heureuse que les cours d'éducation financière soient revenus dans les écoles, M^{me} Lecours s'inquiète que de jeunes adultes soient déjà acculés à la faillite ou que leur cote de crédit soit affectée par des erreurs commises à l'adolescence. « Quand tu t'endettes

jeune, tu traînes ça longtemps. Il faut poser des gestes concrets. »

ATTENTION AUX INTERDITS

Jacques St-Amant, analyste-conseil à la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ), s'inquiète aussi de l'endettement des jeunes. « Il faut faire attention toutefois avec les interdictions complètes. Si on a une jeune fille de 17 ans et 9 mois, qui a un beau projet d'entrepreneuriat et qui a besoin de crédit, il faudrait pas non plus lui mettre des bâtons dans les roues », commente-t-il.

M. St-Amant croit toutefois qu'il est nécessaire de resserrer les règles. « Il ne faut pas laisser le champ totalement libre aux institutions financières qui veulent offrir du crédit à tout ce qui bouge. »

Avant d'écrire son projet de loi, le gouvernement de la CAQ a demandé à l'Office de la protection du consommateur (OPC) de tenir une consultation auprès de certains organismes d'ici le 19 avril.

En tout, 52 nouvelles mesures

sont proposées par l'OPC dans un document de consultation mis en ligne la semaine dernière.

Le document indique que « des cartes de crédit seraient émises à des personnes de moins de 18 ans, sans vérification du consentement des parents ». L'OPC suggère que les institutions financières aient à tout le moins l'obligation d'obtenir l'autorisation écrite d'un parent avant d'octroyer une carte ou une marge de crédit à un mineur.

En 2011, l'ex-ministre de la Justice Jean-Marc Fournier avait déposé le projet de loi 24 visant à « lutter contre le surendettement des consommateurs ». Ce projet de loi, qui prévoyait un resserrement de l'accès au crédit chez les mineurs, n'a finalement pas été adopté, en raison des élections de 2012. Depuis, rien n'a bougé de ce côté, mis à part le fait que la sollicitation pour vendre des cartes ou des marges de crédit a été interdite dans les cégeps.

L'OPC ne possède pas de statistiques sur le nombre d'adolescents qui possèdent une carte de crédit au Québec.

Le document de consultation de l'OPC explore également de nombreux autres sujets liés au crédit, dont les contrats de location automobile. M^{me} Lecours veut mettre un frein aux « prêts ballon », qui surviennent lorsqu'un consommateur a plus de dettes sur son véhicule que la valeur marchande du véhicule.

chronique

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON**
cgagnon@lesoleil.com

Directeur général **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Des animaux comme les autres

SÉBASTIEN LÉVESQUE

CHRONIQUE

redaction@lequotidien.com



Depuis Aristote, que l'on considère souvent comme le père de la biologie, nous savons que les êtres humains sont des animaux. Et depuis le 19^e siècle, notamment sous l'impulsion des travaux du naturaliste Charles Darwin, il est entendu que les êtres humains sont non seulement des animaux, mais des animaux comme les autres. Mais qu'est-ce à dire exactement? Et quelles sont les implications de cette idée? Aujourd'hui encore, avec les débats entourant le véganisme et l'antispécisme, on constate que la question est loin de faire l'unanimité.

En effet, dire que nous sommes des animaux comme les autres ne va pas de soi dans l'esprit de nombreuses personnes. Il faut dire qu'elle n'est somme toute pas si loin l'époque où nous pensions que l'être humain était le « chef-d'œuvre de la création divine », ou encore qu'il possédait une intelligence supérieure qui l'autorisait à dominer la nature et les animaux. D'aussi loin que je sache, nos réflexions sur « le propre de l'homme » ont toujours abouti à des conclusions visant à justifier la perception selon laquelle l'être humain serait une espèce à part, si ce n'est carrément supérieure aux autres espèces. Et pourtant...

Et pourtant, si l'on tire les bonnes conclusions des travaux de Darwin, rien ne justifie une telle prétention. L'évolution n'est pas un processus d'amélioration constante orientée vers une finalité, il n'y a donc aucune raison de penser que certaines espèces – y compris la nôtre – seraient supérieures aux autres. Ce n'est pas « la loi du plus fort », comme on l'entend trop souvent, mais une lutte pour l'existence dont la survie dépend de la capacité d'adaptation des espèces par rapport à leur milieu. Or, l'équilibre des écosystèmes ne repose pas sur une lutte à finir entre ses différents éléments, mais au contraire sur la capacité de ces derniers à s'harmoniser les uns avec les autres pour entretenir cet équilibre.

Autrement dit, le monde vivant n'est autre qu'une grande famille où chacune des espèces est liée aux autres par le biais de rapports égaux et réciproques qui mettent en

lumière le fait que nous sommes tous interdépendants les uns des autres. Mais cette égalité a-t-elle des implications morales pour nous et pour les autres animaux?

Du point de vue de certains penseurs véganes et antispécistes, la conséquence de cette égalité serait qu'il est inadmissible que les êtres humains s'arrogent le droit de disposer de la vie de certains animaux. En effet, puisque les animaux sont des êtres sensibles et qu'ils ont des intérêts qui leur sont propres, il importe d'en tenir compte. En lui-même, l'argument est valable, mais il est cependant difficile de comprendre comment, sur la base d'un tel raisonnement, ces penseurs en viennent à conclure que tuer un animal serait immoral en toutes circonstances.

Pour ma part, il me semble que pour déterminer si nous pouvons ou non tuer – et éventuellement consommer – un animal, nous devons nous en remettre à l'analyse et à l'évaluation des impacts de ce choix sur la nature et sur les animaux. Si, par exemple, nous en venions à la conclusion – et c'est le cas – que l'élevage industriel a des effets délétères sur l'environnement, nous devrions y renoncer. Et si nous constatons aussi que l'élevage industriel impose aux animaux des souffrances abusives et inutiles, nous aurions alors une raison de plus d'y renoncer. En ce sens, le véganisme semble une position raisonnable et conséquente pour quiconque a réellement à cœur le sort de la planète et le bien-être des animaux.

Cela dit, il serait abusif et prématuré d'en conclure qu'il n'existe aucune exception à cette règle. Au contraire, il apparaît même qu'à l'intérieur de certains paramètres et de certaines limites bien définies, le fait de tuer et de consommer des animaux serait non seulement acceptable, mais nécessaire. En effet, certaines activités humaines comme la chasse et la pêche participent elles aussi à entretenir l'équilibre des écosystèmes. Après tout, puisque nous sommes des animaux comme les autres, il n'y a aucune raison de penser que nous n'avons pas nous aussi notre rôle à jouer dans tout ça.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À L'HÔPITAL...



Mario Lacroix, Le Quotidien

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Éloge de la diversité alimentaire

Selon un récent sondage mené en février dernier, le Canada compte maintenant 466 000 véganes, ce qui équivaut environ à la population de la ville de Québec. Nous estimons qu'il y a un autre 18 % de personnes qui se proclament véganes depuis un an. Le nombre de végétariens atteint aussi un sommet, on en compte au-delà de 1,3 million au pays. En tout, près de 6,5 millions de consommateurs canadiens ont décidé de limiter ou d'éviter la consommation de viande, pratiquement 100 000 personnes de plus qu'en octobre. Encore une fois, ces chiffres impressionnent.

L'engouement collectif pour d'autres diètes et la quête pour un régime parfait font clairement

partie de nous. Difficile toutefois d'expliquer un tel changement si rapide. Manger constitue un rituel qui se vit autant dans la collectivité, entre amis, en famille, ou seul, mais d'en parler devient un exercice communautaire. Jamais auparavant nous n'avions autant parlé de véganisme, de végétarisme ou même de flexitarisme. Toutefois, personne n'a encore trouvé ou identifié la diète optimale pour nous tous. Est-ce vraiment possible?

La nutrition provient d'une science toute jeune, à la croisée de plusieurs disciplines complexes, comme la chimie, la biochimie, la physiologie, la microbiologie et la psychologie. Chaque année, la nutrition nous gâte avec ses trouvailles aussi imprévisibles que surprenantes. Mais nous sommes loin de tout connaître. Ce que l'on juge bon pour notre santé une année peut devenir mauvais l'année suivante.

Ainsi va la science. Mais malgré l'incompréhension et le manque de savoir, nous devons survivre et manger. Bref, chaque repas devient un acte de foi ou presque.

Ce qui dicte nos choix alimentaires est plus profond que cela, plutôt viscéral. L'humain est pratiquement le seul être conscient de sa propre mort, dès un très jeune âge. Inévitablement, la mort guette tout le monde. De plus en plus, avec l'aide de la science, la nourriture devient le véhicule qui peut nous aider à vivre mieux et moins souffrir. Pour plusieurs, l'alimentation ne se solde pas par l'ingestion de calories. Manger s'arrime avec le désir de vivre longtemps et repousser l'inévitable. Ce principe incite probablement les consommateurs à voir la nourriture autrement et à adopter une diète plus restrictive et disciplinée.

En tant qu'humains, nous constituons possiblement les

PHOTO
DU JOUR

Des milliers de personnes ont défilé dans les rues de Montréal pour célébrer la Saint-Patrick. Le défilé comptait même un chat roux, mais impossible de savoir s'il était d'origine irlandaise. — PHOTO LA PRESSE

omnivores les plus téméraires n'ayant jamais erré sur Terre. Nous mangeons de tout, mais vraiment tout. Plantes, animaux, insectes, poissons, produits naturels et artificiels, peu importe, puis sans s'en rendre compte, notre portfolio de choix alimentaire étonne par son caractère imposant.

L'extravagance de l'omnivore moderne devant ses choix alimentaires entraîne l'obligation de juger de la valeur de ce qu'il ingurgite pour ses besoins personnels. Mais la nutrition humaine elle-même subit une série de réajustements à correctif continu. Chacun d'entre nous tente d'y trouver son compte, pour ses besoins et pour son corps. Mais la motivation provient surtout de notre conviction de devenir un être plus pur et moins animal. Cette détermination varie grandement d'un individu à l'autre.

Cette différenciation qui nous

habite rend le dialogue collectif concernant les régimes alimentaires plutôt vicieux. Les accusations, culpabilisations et attaques pullulent sur les réseaux sociaux et deviennent saisissantes, inquiétantes et même parfois choquantes. Certains veulent adhérer à un régime pour sauver la planète, les animaux et surtout eux-mêmes. Pour notre besoin de servir le village global, notre collectif passe désormais par la nutrition, comme jamais auparavant.

Mais nous savons que le régime parfait n'existe pas. Il peut y avoir autant de bonnes manières de manger qu'il y a de personnes, mais l'industrie et les législateurs comprennent bien mal ce concept. Une diversité alimentaire entraîne plus de choix, une offre alimentaire démocratique qui reflète les valeurs de tous. Cette diversité permettra à l'industrie de croître davantage.

Mais tout cela doit se faire dans le respect.

Alors, si vous connaissez des véganes, végétariens, pescetariens, flexitariens ou autres, prenez le temps de comprendre ce que leurs choix alimentaires signifient pour eux.

Dr. Sylvain Charlebois,
professeur titulaire
Distribution et politiques
agroalimentaires
Université de Dalhousie
Nouvelle-Écosse

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

DÉPÔT DU BUDGET PROVINCIAL

Sylvain Gaudreault formule ses demandes

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, fait part de ses priorités pour la région, quelques jours avant le premier budget du gouvernement caquiste.

Sylvain Gaudreault décline ses attentes en cinq points. Il voudrait que le gouvernement crée un programme d'aide financière pour les infrastructures sportives. Ce programme servirait à financer la rénovation de deux installations dans sa circonscription, soit le gymnase du Patro de Jonquière et le Club de curling de Kénogami. Selon le député, il faudrait 2 millions pour que le premier projet se réalise et 1 million pour mener le second à terme.

« Le gouvernement s'est montré favorable, mais on attend toujours la confirmation », rappelle M. Gaudreault.

Le député espère que des montants supplémentaires seront mis dans le budget pour les soins à domicile, ce qui permettrait de donner un peu d'air à un service comme Jonquière-Médecin. La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, s'est d'ailleurs engagée en décembre sur ce point.

TRANSPORT EN COMMUN

Celui qui a déposé une pétition à l'Assemblée nationale de plus de 4500 noms demandant un meilleur financement du transport en commun revendique aussi que l'on prenne en considération la réalité des villes étendues comme Saguenay dans la manière dont on finance les sociétés publiques de transport. Sans nécessairement injecter toujours plus d'argent, il est possible de trouver des réponses adaptées aux différents besoins des usagers du transport en commun, croit-il.

Le député de Jonquière aimerait

que l'on donne davantage d'argent aux universités québécoises pour ultimement faciliter l'accueil d'étudiants étrangers. Sylvain Gaudreault pense que cette question est primordiale, à l'heure où toutes les régions du Québec sont touchées par une pénurie de main-d'œuvre.

Dans une optique plus nationale, en dernier lieu, M. Gaudreault somme le gouvernement de rembourser aux citoyens le trop-perçu d'Hydro-Québec. « La CAQ s'en scandalisait quand elle était dans l'opposition », rappelle-t-il.

PROMESSE

Un peu plus de six mois après les dernières élections générales, M. Gaudreault estime qu'il est le temps pour le gouvernement caquiste de passer de la parole aux actes et de respecter ses promesses.

S'il dit avoir de très bonnes relations avec sa collègue de Chicoutimi, la ministre des Affaires municipales Andrée Laforest, il demeure optimiste et réaliste face à ces cinq demandes. « Maintenant il faut livrer la marchandise », résume Sylvain Gaudreault.



Sylvain Gaudreault présente ses priorités pour le prochain budget provincial.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

TRAVERSE MATANE-BAIE-COMEAU-GOUBOUT

L'Apollo heurte le quai de Matane

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

MATANE — La série noire entourant la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout se poursuit. À peine remis à flot après être entré en collision avec le quai de Godbout, il y a près de trois semaines, voilà que le NM Apollo a heurté le quai de Matane vers 21h samedi.

Selon la Société des traversiers du Québec (STQ), le service sera, encore une fois, interrompu pour plusieurs jours. Dans les circonstances, la société d'État a rétabli le service de navette aérienne. Le premier départ était annoncé pour 15 h 30 en partance de Mont-Joli vers Pointe-Lebel. La priorité est accordée aux clients qui avaient réservé. S'il reste des places, ce sera la formule du premier arrivé, premier servi. Les heures des vols pour les prochains jours seront annoncées ultérieurement sur le site Internet de la STQ (traversiers.com).

La société d'État est en pourparlers avec le transporteur CTMA des Îles-de-la-Madeleine afin de faire revenir, dans les prochains jours, son navire NM *Voyageur*. « Évidemment, le ravitaillement des Madelinots en marchandises de première nécessité demeure la priorité », prévient la STQ par voie de communiqué.

Provenant de la Côte-Nord, alors qu'il s'apprêtait à accoster au port de Matane pour son dernier voyage de la journée de samedi, le navire a frappé la structure. « Le bateau a été endommagé entre la jonction de la porte avant et de la coque », décrit la porte-parole de la STQ, Julie Drolet. La collision survenue le 25 février avec le quai de Godbout avait causé un trou dans l'étrave levant. Cette brèche a nécessité deux semaines de réparations. M^{me} Drolet précise que la

soixantaine de passagers ont pu quitter le navire sans problème, de façon sécuritaire.

« On est à regarder les dommages, indique la porte-parole de la STQ. Les autorités réglementaires, la société de classification et Transports Canada ont été informés. Tous sont à pied d'œuvre à la STQ pour réaliser les réparations requises dans les plus brefs délais. »

Une enquête interne a été lancée. Des enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports ont aussi été dépêchés sur les lieux.

« À première vue, il pourrait s'agir d'une défaillance d'un système lors de la manœuvre d'approche du quai, alors que de forts vents secouaient le secteur, fait savoir la STQ. Les enquêtes suivront leur cours afin d'en savoir plus. »

En se rendant sur les lieux, *Le Soleil* a pu constater que l'*Apollo* tangue à tribord de façon anormale. « Ah, on ne m'a pas parlé de ça du tout », s'étonne Julie Drolet. Par ailleurs, au cours des derniers jours, une section des sièges était interdite aux passagers par un périmètre de sécurité. Une bâche

de plastique pendait du toit. « Il y avait eu une infiltration d'eau à cause de la fonte des neiges », explique M^{me} Drolet. Elle ignore si le problème a été résolu depuis.

Étant donné que le navire est âgé de 49 ans et en raison des conditions météorologiques de cet hiver, le président-directeur général par intérim de la société d'État, Stéphane Lafaut, « a commandé aux responsables de la gestion de la sécurité maritime de la STQ une bonification des protocoles existants de vérification du navire au départ, et ce, dans le but de

s'assurer de la fiabilité de la livraison du service par le NM *Apollo* ».

Construit en 1970, le NM *Apollo* a été acheté en janvier au coût de 2,1 millions \$ pour remplacer le NM *E.-A.-Gauthier*, construit en Italie il y a un peu plus de trois ans au coût de 175 millions \$. Celui-ci est en cale sèche au chantier Davie de Lévis depuis la mi-janvier et devrait y rester jusqu'en août. Le navire amiral de la STQ a été mis hors service par Transports Canada à cause de problèmes de propulseurs qui provoquaient des vibrations anormales.

L'*Apollo* a été acheté de la compagnie Labrador Marine, une entreprise de Lewisporte à Terre-Neuve-et-Labrador. Jusqu'à tout récemment, il assurait la liaison du détroit de Belle-Isle entre Sainte-Barbe à Terre-Neuve et Blanc-Sablon au Québec.



Comme l'*Apollo* est amarré du côté de la porte arrière, il est impossible de voir les dommages causés par le dernier impact. Il est cependant possible de constater que le navire tangue à tribord. —PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE JOHANNE FOURNIER



DU 4 AU 14 AVRIL 2019

semainenumeriqc.com

RADIO-CANADA
présente

semaine/
numériqc

Québec

VILLE DE
QUÉBEC

PORT
QUÉBEC

ENCQR

Desjardins

WKNQ

leSoleil



Biopterre a déposé un projet de recherche visant le financement de l'implantation de vergers de noisetiers au Bas-Saint-Laurent.

— PHOTO 123RF, GOLUBOVY

Le pari de la noisette

Le Bas-Saint-Laurent veut faire de la petite noix sa spécialité, comme le bleuets du Saguenay–Lac-Saint-Jean

JOHANNE FOURNIER

Collaboration spéciale

MATANE — À l'instar du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui est associé au bleuets, le Bas-Saint-Laurent souhaite être reconnu pour la noisette. Le pari est si sérieux que les huit MRC de la région participent au développement de cette filière.

La démarche a débuté lorsque le centre de recherche Biopterre de La Pocatière a été mandaté pour dresser un inventaire des produits forestiers non ligneux du Bas-Saint-Laurent et d'en faire un diagnostic. Or, l'organisme a rencontré les élus, des entreprises et des développeurs des huit MRC afin de dresser un portrait du secteur.

« Quand on posait la question : "Qu'est-ce qui ressemble à votre région quand on parle de produits forestiers non ligneux ?", tout le monde avait une anecdote sur la noisette ou une histoire de jeunesse », raconte le professionnel de recherche de Biopterre, Maxim Tardif.

Par la suite, une rencontre a été convoquée avec des gens intéressés par cette filière, au cours de laquelle une dizaine de produits forestiers non ligneux ont été proposés en vue d'être développés sur le territoire. « Sur la dizaine de produits, c'est la noisette qui est ressortie gagnante », indique M. Tardif.

Biopterre a alors déposé un projet de recherche visant le financement de l'implantation de vergers de noisetiers au Bas-Saint-Laurent.

« Lorsqu'on a lancé l'appel de producteurs pour démarrer le projet de recherche, on espérait avoir 10 producteurs qui allaient

« Quand on posait la question: "Qu'est-ce qui ressemble à votre région quand on parle de produits forestiers non ligneux?", tout le monde avait une anecdote sur la noisette ou une histoire de jeunesse. »

— Maxim Tardif

lever la main, souligne le chercheur. C'est 130 personnes qui ont levé la main! Il a fallu qu'on fasse une sélection. » Finalement, 22 producteurs ont été choisis. Sur un horizon de 10 ans, le comité

mis en place pour l'avancement du projet a pour cible de cultiver 250 hectares de vergers. Mais avant d'en arriver là, les résultats de la recherche orienteront le réseau de producteurs.

« Étant une région plus froide, on doit tester différents cultivars pour identifier les plus porteurs et pour avoir un maximum de production », souligne Maxim Tardif.

Il croit que le Bas-Saint-Laurent a le potentiel pour devenir une région qu'on identifiera à la noisette. « Quand on parle dans nos milieux, c'est une image qu'on utilise », indique M. Tardif. Même si la noisette pousse naturellement dans différentes régions du Québec et qu'il y a des initiatives personnelles ailleurs pour faire pousser des noisetiers, il estime que le projet bas-laurentien est novateur dans le fait qu'il fédère les huit MRC de la région et qu'il fasse l'objet d'un réseau.

Au Canada, 90 % des noisettes vendues proviennent de l'international et représentaient, en 2015, des importations de 186 millions \$.



Selon l'étude menée par CAA-Québec, plusieurs marques de luxe arrivent en queue de peloton, comme BMW, quant aux garanties de leurs véhicules électriques. Ces constructeurs proposent des garanties plus restrictives sur au moins un aspect. Souvent le moteur électrique est garanti moins longtemps que la batterie. — PHOTO FOURNIE PAR BMW

Les garanties sur les véhicules à carburant 2019

CAA-Québec étudie également les garanties sur les véhicules à carburant.

- Mitsubishi sort du lot avec une garantie générale de cinq ans ou 100 000 km et une garantie du groupe motopropulseur de 10 ans ou 160 000 km.
- Hyundai et Kia se distinguent avec une garantie pare-chocs à pare-chocs de cinq ans ou 100 000 km.
- Mazda est le seul constructeur qui propose le kilométrage illimité dans ses principales garanties.
- Hyundai est le seul constructeur à exclure la partie supérieure de ses véhicules de sa garantie corrosion-perforation de cinq ans. Ne sont inclus que les éléments «sous la ligne inférieure des fenêtres».
- Volkswagen n'offre plus de garantie contre la corrosion en surface.

Source : CAA-Québec

GARANTIES SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

UN GRAND FOUILLIS

Alors que le marché des véhicules électriques est en pleine croissance, il y a lieu de se demander si les garanties, notamment sur les batteries, protègent bien les consommateurs. Surtout quand l'argument de la batterie vient souvent dans le haut de la liste pour décourager les automobilistes à faire le grand saut.



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

CAA-Québec a dévoilé dans le courant de la semaine dernière les résultats de son étude sur les garanties, autant pour les véhicules à carburant que pour les véhicules électriques (VÉ).

«Chaque année, on étudie les garanties. On sort nos loupes et on lit les petits caractères», explique Pierre-Olivier Fortin, porte-parole

de CAA-Québec, joint la semaine dernière. «Quand on hésite entre un choix A ou un choix B, notre étude peut aider à prendre sa décision.»

CAA-Québec dénote que «la réponse est loin d'être évidente, même après avoir épluché l'ensemble des petits caractères», advenant le — rare — cas où une batterie devait être remplacée durant la période de garantie.

La plupart du temps, les constructeurs garantissent les batteries de VÉ pendant huit ans ou 160 000 km. «Toutefois, comme les premiers VÉ mis en marché atteindront bientôt cet âge, les fabricants devront être plus clairs sur la façon dont ils

traiteront cette question. Un élément crucial puisqu'une batterie coûte au bas mot 8000 \$ à remplacer. Un VÉ usagé avec 90 % de son autonomie, ça se vend bien. Mais à 50 %, c'est moins attirant», écrit CAA-Québec dans le communiqué envoyé la semaine dernière.

POURCENTAGES VARIABLES

Ce que CAA-Québec relève, c'est que les garanties sont à pourcentages variables. «La plupart des constructeurs ne s'engagent pas à remplacer une batterie de traction défectueuse par une batterie neuve. Hyundai, Kia, Volkswagen et d'autres assurent que la batterie de remplacement aura au moins 70 % de sa capacité d'origine (73 % chez Nissan). C'est bien pour un VÉ de sept ans, mais pour un véhicule d'un an ou deux? Théoriquement, le propriétaire peut perdre au change. De son côté, Chevrolet remplacera par une batterie d'au moins 60 % de la capacité d'origine, mais «en tenant compte de l'âge et du kilométrage du véhicule». Toyota, Honda, Chrysler et d'autres sont

muets sur la question», toujours dans la communication de mercredi dernier.

M. Fortin ajoute que la notion d'usure normale de la batterie est souvent absente dans les garanties. «Il faudrait préciser», dit-il.

À ce chapitre, la garantie de Tesla se démarque. «Le constructeur américain garantit une capacité de charge identique ou supérieure sur ses batteries de remplacement et assure que ses batteries auront encore au moins 70 % de leur capacité d'origine à la fin de la garantie de huit ans ou 160 000 km [ou 192 000 km, selon le cas].»

Enfin, ajoute le porte-parole, Chrysler et Mitsubishi proposent une garantie sur leurs VÉ plus étendue que leurs concurrents, mais ne disent rien au sujet des batteries de remplacement ou de la perte de capacité jugée acceptable.

«L'idée, c'est qu'on ne veut pas décourager les automobilistes à rouler en voiture électrique, mais on veut qu'il y ait plus de clarté au sujet des protections de garanties», conclut M. Fortin.

Les résultats de l'étude : bit.ly/2ubbar4



PHOTO FOURNIE PAR MAZDA

MAZDA MX-5 2019

Question de tourner le fer dans la plaie, une hirondelle n'annonce pas le printemps, mais presque... Vu de l'extérieur, le roadster Mazda MX-5 n'a pas changé d'un iota. Mais le plaisir à conduire à l'état pur pour peu de carburant dépensé demeure. C'est dessous le capot que le changement s'est effectué. En effet, Mazda a amélioré sa motorisation, ce qui lui donne 17% plus de puissance que dans les années-modèles précédentes. Cette augmentation est tout de même perceptible. Il faut cependant se contenter de peu d'espace, car la MX-5 en donne juste assez pour ses occupants et un peu de bagages. Lorsqu'on veut profiter du grand air, la transition se fait assez rapidement, sans avoir à se contorsionner. Le toit rigide s'ouvre en 13 secondes et se referme en 14 secondes approximativement. **PAUL-ROBERT RAYMOND**

PRIX	32 900 \$ à 39 900 \$
PRIX DU MODÈLE ESSAYÉ	39 900 \$ (RF à toit rigide rétractable; manuelle)
MOTEUR	L42,0 litres SkyActiv-G
PUISSANCE	181 ch (113 kW) à 7000 tr/min
COUPLE	151 lb-pi (205 N.m) à 4000 tr/min
TRANSMISSION	manuelle à six rapports (automatique aussi offerte)
CONSUMMATION RÉALISÉE	8,6 l/100 km (parcours mixte)

Une version plus complète de cet essai routier est accessible sur lesoleil.com et dans notre application

Phares automatiques, antirouille sur une hybride et pneus à crampons

LES CONSEILS DE LA SEMAINE



Collaboration spéciale

Q Les « lumières » sont-elles vraiment automatiques?

R Certains conducteurs pensent que parce que le tableau de bord de leur véhicule est éclairé, les phares et les feux arrière sont systématiquement allumés. C'est rarement le cas : la plupart des constructeurs font fonctionner seulement les feux avant lorsque la commande des phares est placée à « off », conformément aux exigences sur les feux de jour du Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada. Assurez-vous donc de mettre la commande des phares en position « automatique » si votre véhicule est muni de cette fonction (consultez le manuel du propriétaire). De cette façon, tous les feux s'allumeront à la pénombre, ce qui vous assurera à la fois de voir ET d'être vu. Évidemment, en l'absence de phares automatiques, n'oubliez pas d'activer les phares manuellement!

Bonne nouvelle : à partir du 1^{er} septembre 2021, tous les véhicules neufs dont le tableau de bord est constamment éclairé devront être munis de phares et de feux qui s'activent automatiquement à l'obscurité, ou encore de feux arrière qui s'allument en même temps que les feux de jour. Éventuellement, cela devrait réduire la présence de « voitures fantômes » sur les routes canadiennes.



La plupart des constructeurs font fonctionner seulement les feux avant lorsque la commande des phares est placée à « off », conformément aux exigences sur les feux de jour du Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada. — PHOTO 123RF, MICHAL BEDNAREK

Q Je viens de me procurer un véhicule hybride et je songe à y faire appliquer un traitement anti-rouille. Est-ce qu'il y a des contre-indications?

R Les ateliers spécialisés et reconnus dans l'application de traitements anti-rouille connaissent très bien les règles à suivre avec ce type de véhicule. Ces experts s'assureront de ne pas appliquer de produit sur certains câbles de haute tension (généralement de couleur orange) pour ne pas risquer de les abîmer. Ceci pourrait en effet mener à l'annulation de la garantie du constructeur.

Q Je viens d'acquérir un véhicule d'occasion muni de pneus à crampons. Jusqu'à quelle date puis-je les utiliser?

R En vertu du Règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules routiers, l'utilisation des pneus à crampons est autorisée au Québec du 15 octobre au 1^{er} mai. Si vous dépassez cette période, vous

pourriez recevoir une amende allant de 60 à 100 \$ (plus les frais).

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet mbr.caaquebec.com/fr ou par téléphone au 1888 471-2424.

VALEUR DE REVENTE

À quel prix revendre votre véhicule à un particulier? Combien vaut l'auto d'occasion qui vous intéresse? Pour le savoir, il vous faut la valeur marchande. Les prix qui suivent ont été établis à l'aide de guides (notamment *Black-Book*) et des recherches effectuées par un agent des services conseils automobiles de CAA-Québec.

Chevrolet Equinox LS 2014 *

Moteur de 2,4 L, 2 roues motrices, transmission automatique, climatiseur, groupe électrique

100 000 km

Prix de détail : entre 10 000 \$ et 12 700 \$ (très bonne à excellente condition)

Hyundai Elantra GL 2014 *

Berline, moteur de 1,8 L, transmission automatique, climatiseur, groupe électrique, régulateur de vitesse

100 000 km

Prix de détail : entre 7200 \$ et 8100 \$ (très bonne à excellente condition)

* Le prix sera légèrement supérieur ou inférieur selon certains critères d'équipement et l'état du véhicule ainsi que les conditions du marché.
CAA-QUÉBEC



ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à auto@gcmédias.ca. Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.

BOURSE À LA CRÉATION RÉGIONALE

Tourner avec plus de moyens

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Louis-Pierre Cossette et Anaë Bilodeau ont eu une belle surprise, dimanche. À peine arrivés à la remise des prix de REGARD, qui avait débuté depuis quelques minutes, les deux cinéastes d'animation ont entendu leurs noms prononcés au micro et ont appris qu'ils remportaient la Bourse à la création régionale, pour leur film, *À l'aube*.

Ce prix, qui récompense des réalisateurs qui habitent dans la région ou qui en sont originaires, a fait la

joie de Louis-Pierre Cossette, qui était heureux de recevoir la reconnaissance de ses pairs.

« Je ne m'attendais pas à ça du tout. C'est l'un d'être reconnu à la maison. Souvent, on fait des films, ils sont vus à l'extérieur, parfois il remporte même des prix. C'est agréable d'être reconnu chez nous », a-t-il raconté, encore sous le choc de l'émotion.

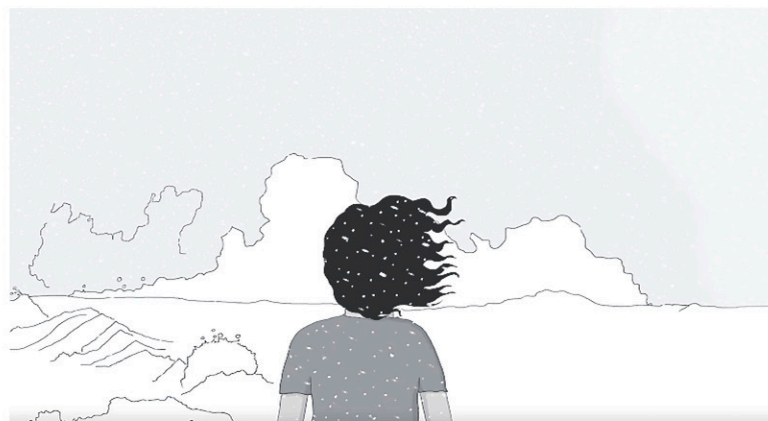
Sa collègue Anaë Bilodeau espère que ce prix, qui est accompagné d'une bourse de 1000 \$ et de 15 000 \$ de services professionnels offerts par la Bande Sonimage, permettra aux deux cinéastes de faire d'autres films. Elle souhaite que cette récompense

lui donne la possibilité d'accéder à des bourses pour tourner avec plus de moyens financiers.

« On a tout mis ce qu'on avait comme énergie et comme temps dans ce film -là. Si on peut faire des films avec une équipe qui nous aide, ça va nous permettre de faire des films encore meilleurs », a-t-elle ajouté, elle aussi heureuse de voir le couronnement de tous ses efforts.

Le film d'animation met l'emphase sur des petits moments que tout le monde vit, chaque jour.

« Ce sont des petits bonheurs du quotidien qu'on oublie. On s'est dit que dans le contexte actuel, où tout le monde est défaitiste, ça serait l'un de faire un film pour que les gens se sentent bien. C'est rare que ce qu'on écoute et ce qu'on voit nous fait nous sentir bien », a précisé Anaë Bilodeau.



Extrait d'*À l'aube*, d'Anaë Bilodeau et Louis-Pierre Cossette. — COURTOISIE, CAPTURE D'ÉCRAN



Anaë Bilodeau et Louis-Pierre Cossette ont reçu la Bourse à la création régionale. Ils sont accompagnés, à gauche, de Claudia Chabot de la Bande Sonimage et d'Émilie Gagnon, de MATv. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

› DE L'ÂME À L'ÉCRAN: TRACES D'HIVER RÉCOMPENSÉ



Le film *Traces d'hiver*, réalisé par Mathieu Germain du Cégep de Rivière-du-Loup, s'est mérité le Prix du meilleur film du 16^e festival De l'âme à l'écran, qui se tenait au Cégep de Jonquière. Environ 200 étudiants de partout dans la province étaient réunis au Cégep de Jonquière, la semaine dernière, pour vivre une immersion cinématographique. Le festival de l'âme à l'écran « a pour but d'encourager et d'outiller la relève des jeunes cinéastes québécois en leur permettant de côtoyer des professionnels de l'industrie. » L'événement est associé au Festival REGARD. De gauche à droite sur la photo, Simon Pigeon (membre du jury), Mélanie Carrier (membre du jury), Pierre Lesage (enseignant en cinéma, représentant de Mathieu Germain qui a réalisé *Traces d'hiver*) et Benoit Jones-Vallée (membre du jury). **STÉPHANE BOUCHARD** — PHOTO COURTOISIE

Les prix de REGARD

LES PRIX DU JURY

Grand prix: *Riviera* de Jonas Schloosing

Grand prix canadien: *Juste toi et moi* de Sandrine Brodeur-Desrosiers

Prix du jury: *Une soeur* de Delphine Girard

Prix du meilleur film d'animation: *Riviera* de Jonas Schloosing

Prix du meilleur documentaire: *Suspension d'audience* de Nina Marissiaux

AUTRES PRIX

Prix de la critique internationale FIPRESCI: *La couleur de tes lèvres* d'Annick Blanc

Prix de la critique québécoise AQCC: *Le Champ de maïs* de Sandhya Suri

Tourner à tout prix: *Le déménagement* de Gabriel Vilandré
Prix du public: *Nursery Rhymes* de Tom Noakes

Bourse à la création régionale: *À l'aube* de Louis-Pierre Cossette et Anaë Bilodeau

Prix du meilleur film jeunesse: *Irony* de Radheya Jegatheva

LAURÉATS DE LA 23^e ÉDITIONREGARD couronne *Riviera*

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le réalisateur français Jonas Schloesing, qui présentait le film *Riviera*, a reçu le Grand prix de la 23^e édition du Festival REGARD lors du dévoilement des lauréats, dimanche. Le film a aussi remporté le Prix du meilleur film d'animation.

Absent pendant la remise des prix qui se déroulait à l'Hôtel Chicoutimi, le cinéaste Jonas Schloesing avait fait parvenir ses remerciements par vidéo.

« C'est un immense honneur. Je suis comme un fou, je le réalise à peine. C'est une première fois pour moi. C'est un baptême du feu, et



Emmanuel Schwartz, un représentant du jury professionnel, a été séduit par le film de Jonas Schloesing. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

quel baptême », a-t-il dit à propos des deux prix que son film venait de recevoir et de sa première participation au festival saguenéen.

Le film montre M. Henriot, qui tente de se divertir en regardant ses voisins au Riviera, alors que c'est l'heure de la sieste.

GRANDE SENSIBILITÉ

Pour le membre du jury professionnel de REGARD, Emmanuel Schwartz, ce court-métrage s'est distingué par sa sensibilité. « C'est une réflexion d'une grande profondeur, beaucoup d'empathie, beaucoup de compassion pour ce personnage principal du vieil homme. Le film parle d'un sujet pas évident à traiter, la maladie. C'est fait avec tant de finesse, j'espère que tout le

monde aura la chance de le voir », a déclaré celui qui est aussi comédien, quelques instants après l'annonce du gagnant.

« Les cinq membres du jury, on s'entendait comme des larrons en foire. Les prix ont presque tous été remis à l'unanimité. On a eu de longues discussions, on a voulu parler de tous les films, de toutes les initiatives, mais je pense que nos goûts se ressemblaient » a ajouté Emmanuel Schwartz à propos des délibérations.

Le Grand prix de REGARD est

assorti d'une bourse de 10 000\$, tandis que le meilleur film d'animation reçoit une bourse de 1000\$.

PRIX DU JURY

Outre ces deux récompenses, le jury professionnel du festival qui met le court-métrage en vedette a remis une dizaine de prix supplémentaires et quatre mentions spéciales.

Le Grand prix canadien (5000\$) a été décerné à Sandrine Brodeur-Desrosiers, pour son film *Juste toi et*

moi, qui présente un road trip d'un père et de sa fille entre Montréal et le Mexique à bord d'un 18 roues.

Le court-métrage belge, *Une sœur*, a reçu le Prix du jury, accompagné d'une bourse de 2000\$. Une mention spéciale a aussi été accordée par le jury à *Brotherhood*, de Meryam Joobeur.

Enfin, le dernier prix attribué par le jury professionnel est allé à Nina Marissiaux, qui a gagné le prix du meilleur documentaire pour son film *Suspension d'audience*.



Le film *Riviera*, de Jonas Schloesing, a reçu deux récompenses à la remise des prix de REGARD. Il a reçu le Grand prix et le Prix du meilleur film d'animation. — PHOTO COURTOISIE, CAPTURE D'ÉCRAN

BILAN

Continuer à faire preuve d'audace

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Alors que le Festival REGARD a atteint une pleine maturité, et qu'il jouit d'un succès populaire et d'un succès d'estime, sa directrice générale, Marie-Elaine Riou, veut continuer à faire preuve d'audace.

Elle qui en est à sa quatrième édition à la tête de REGARD a mis plusieurs choses en place pour que le festival ne se répète pas, tout en gardant la qualité qui a fait sa renommée.

« Ça a été une édition très spéciale, avec beaucoup de nouvelles choses qu'on a essayées. J'aime beaucoup insister pour que mon équipe et moi, on mette des nouvelles stratégies en place, qu'on se renouvelle », explique-t-elle, au moment de faire un premier bilan de la 23^e édition.

Marie-Elaine Riou cite pour illustrer son propos la venue d'une partie des visiteurs de REGARD en train. Une cinquantaine de personnes ont fait le voyage Montréal-Saguenay de cette manière. Ce mode de transport a créé une chimie et une cohésion entre les invités. « Le party était déjà "pogné" à leur arrivée. »

Elle parle aussi du retour du film improvisé, qui a été apprécié tant par les réalisateurs que le public.

Si les chiffres définitifs ne sont pas encore connus, la directrice générale remarque déjà certains indices qui démontrent une forte affluence dans les salles.

« On a vendu 50% plus de passeports que lors de la dernière édition. Les passeports, c'est la preuve que les festivaliers ont envie de venir plus qu'une fois pendant la fin de semaine », lance Marie-Elaine Riou.

Cet engouement à la billetterie est perceptible dans les salles. Une quarantaine d'activités ont affiché complet, ce qui représente environ la moitié des salles de REGARD.

« Considérant qu'il y a plusieurs des salles qui comptent plus d'un millier de places, on peut penser que l'on a un achalandage qui accote celui de la 22^e édition. »

Pour l'avenir, même si elle veut continuer à innover, Marie-Elaine Riou entend garder les éléments qui ont donné sa réputation à REGARD.

« J'aime penser qu'au-delà de penser à grandir, on peut toujours s'améliorer, et améliorer la qualité de l'expérience des festivaliers. On veut offrir quelque chose d'aussi humain qu'à la première édition. Il faut toujours garder l'échelle humaine, le côté de l'accueil chaleureux, convivial. C'est ça qui donne la couleur au festival et le

goût aux invités de revenir », dit-elle avec assurance.

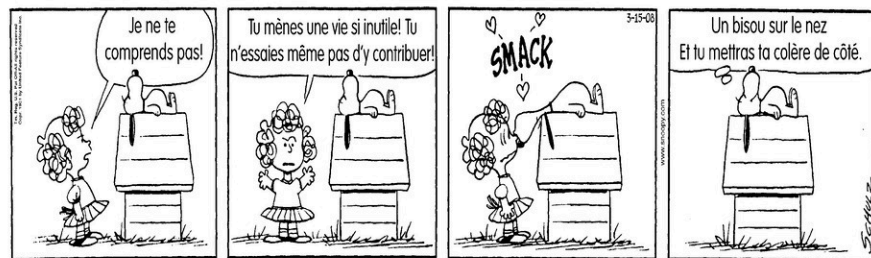
C'est cette proximité qui fait de REGARD un incontournable.

« Notre porte-parole Rémy Girard nous a confirmé qu'il voulait revenir l'an prochain. Il s'est déjà "booké" une chambre d'hôtel. »



Marie-Elaine Riou, directrice générale de REGARD. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 18 mars 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Il n'est pas nécessaire de courir, mais il faut partir à point! Pour autant que vous maintenez un niveau d'action constant dès aujourd'hui, cette semaine ne se transformera pas en course contre la montre. Étant donné qu'il parcourt encore le Signe du Lion, le cycle de la Lune est un allié qui alimentera votre persévérance et votre détermination. Profitez-en, car il passera en Vierge dès demain.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Il n'est pas nécessaire de s'entendre à tout propos pour considérer une union ou association. D'ailleurs, vous devriez faire confiance à ceux qui ont le courage de leurs opinions, même si elles diffèrent un peu des vôtres. Les divergences d'idées et les débats qu'ils susciteront amèneront tous les partis impliqués à faire des remises en question. Quelqu'un pourrait même mettre de l'eau dans son vin...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Sous la Lune encore en Lion, vous devriez vous sentir bien à votre aise dans n'importe quel type de situation. Ayant le mot juste et un humour qui tombe à point, votre répartie promet d'impressionner vos interlocuteurs. La solution que vous recherchez pourrait non seulement être obtenue aujourd'hui même, mais pourrait aussi s'avérer plus facilement applicable que vous ne l'aviez imaginé.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - On peut difficilement s'attendre à obtenir des résultats différents en effectuant les mêmes manœuvres. Ainsi, si vous souhaitez connaître un autre aboutissement, il faudrait changer quelque chose dans votre façon de procéder. Une aide provenant de l'extérieur pourrait vous aider à obtenir davantage, mais il faudrait commencer par oser la réquisitionner. Le cycle Lunaire est encore de passage en Lion...

Lion du 23 juillet au 22 août - Tout ira pour le mieux pourvu que vous n'attendiez pas la dernière minute pour commencer à vous préparer. La Lune est encore en Lion, et plus vous prendrez de l'avance, moins vous risquez d'oublier ou de négliger certains points importants. Par ailleurs, quelqu'un pourrait s'interroger quant à l'estime et à l'importance que vous lui accordez, mais il s'en suffirait de bien peu pour dissiper ses doutes...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Les décisions prises par d'autres risquent de vous laisser perplexe tant que la Lune se trouve en Lion. Car les choix relatifs aux unions et aux partenariats seront susceptibles de vous étonner. Il semble toutefois inutile de dire du mal des gens dont vous désapprouvez le comportement, surtout dans leur dos. Avec la Lune demain en Vierge, ceux qui ne seront pas à la hauteur finiront par le démontrer eux-mêmes.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Le passage de la Lune encore en Lion pourrait se traduire par une percée importante dans un milieu peu familier, par la transformation d'une situation par voie de diplomatie, ou par l'élimination d'une contrainte. Certes, voici un début de semaine lors duquel les membres de votre entourage se montreront réceptifs à vos idées et bien disposés à l'endroit de vos suggestions. Soyez très confiant...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Quand mille personnes prennent la route, il en faut une pour prendre la tête. Et tandis que Mars se trouve juste en face de votre Signe, le rôle de chef de file semblerait vous convenir. Il faudra cependant vous attendre à recevoir une multitude de suggestions et de recommandations qui, bien sûr, ne pourront pas toutes être retenues et mises en application. Ne vous écartez pas trop de votre vision initiale.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Les vis-à-vis font les meilleurs amis, dit-on. Et avec aussi une Lune en Lion, vos entretiens peuvent se faire plus émouvants. Vous aurez l'occasion de consolider certaines relations ainsi que de développer un lien de complicité avec une nouvelle personne. Si vous maintenez une perspective réaliste des événements, cette étape s'annonce nettement favorable. Entretien touchant en perspective...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Il est possible de tirer profit d'une situation qui se présentait à prime abord comme un problème ou comme une imposition. Il y a toujours des gens qui, sciemment ou non, ont le réflexe d'empêcher sur les plates-bandes des autres. Il n'y a aucun mal à vous affirmer et à tenir tête à ceux qui veulent vous imposer leur façon de procéder dans des secteurs qui sont incontestablement les vôtres.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Juste en face de votre Signe, le cycle de la Lune en Lion mettra vos relations de complémentarité en relief. Vous constaterez que les personnes qui vous complètent font des partenaires encore plus compatibles que celles qui vous ressemblent. Et une complicité se développera avec quelqu'un de nouveau pourrait éventuellement se transformer en association bénéfique. Vénus est en Verseau...

Poissons du 19 février au 20 mars - De la parole à l'acte il peut y avoir un long chemin, surtout tant que Saturne visite le Signe du Capricorne. Conséquemment, vous pourriez avoir l'impression d'avoir des bâtons dans les roues. Heureusement, l'arrivée sous peu de la Lune en Vierge devrait augmenter votre marge de manœuvre dès demain. Si une affaire peut se permettre de patienter, attendez un peu... Le Soleil est encore en Poissons.

LUNDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévisuel est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

18 MARS	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmigondis	Camions/ (45) Bakko	TJ Extra	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	S'aime en chien	Nouvelle adresse	Virginie	Virginie	Les belles histoires / Un oubli	Entrée principale			Silence, on joue!		
V	(:55) NVL en bref		(:55) NVL en bref		Infopublicité	Infopublicité	Scorpion / Cuba Libre		Guerre des clans	CRUELLES AMITIÉS (2016) avec Cassidy Gifford, Katie Sarife, Sierra McCormick.			LA MARCHÉ NUPTIALE 4: QUELQUE CHOSE DE NEUF, QUELQUE CHOSE DE V...		Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Deux filles le matin		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		NON, JE LE VEUX! (2013) avec Aubrey Dollar, Shane McRae.		Nouvelles / Publicité l'amour		Les feux de	Top modèles	TVA nouvelles			
TQc	RobocarPoli	Chuggington	Pat'Patrouille	La Famille	(:05) Ping/ L. People	Tatonka/ (:40) Yakari	Argonautes	Cochon dingue	Belle et Bum	Cette année-là		De garde 24/7 / Enseignement		Frères Kratt	Roi Julian!	Chipmunks	Argonautes	Chat Potté	Salmigondis	

18 MARS	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Lâcher prise	Une autre histoire		Véronic DiCaire: Autrement		Le Téléjournal		Sports express / (:05) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Mets-y le Paquet	Maître du chantier		L'Open Mic de...	Scorpion / Passager clandestin		Rire et délire	Un souper parfait	NVL	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Un zoo pas comme les	Bloopers TVA	L'échappée / Le baiser de la mort		Les invisibles / La fête de Camille		TVA nouvelles		(:35) Denis Lévesque		(:35) Deux filles le matin
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue / Soie	Génial!	Ça vaut le coût	Point doc / Je me souviens donc je me trompe		Cette année-là		L'heure est grave	L'indice McSween	Dans les médias Génial!		
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Monuments 5 étoiles		Piégés dans un zoo humain		Jusqu'au dernier / Au coeur de la nuit		Paradis de rouille / Engins militaires: l'adieu aux armes		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Douanes sous haute	Douanes sous haute	Guerre des enchères	La nouvelle affaire	Structures abandonnées / Échos du passé		À la recherche de... / Le voyage dans le temps		Scénarios de fin du monde / Pandémonium pandémique		Australie: La ruée vers l'or / À la recherche des pépites		Train d'enfer
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Grands reportages / Pauline Julien, intime et politique		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	25 ans d'émotions	Le sport en toute liberté	NCAA Gymnastique / UCLA c. Oklahoma Femmes		L'antichambre (D)		Sports 30		Curling - Championnat mondial Femmes Japon c. Canada		
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	Vendre ou rénover / Samia et Darren	On joue au docteur	Accros au look	Dre Boutons / Lizzie, la petite queue	SPCA en action	SPCA en action	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	DOUBLE CONDAMNA...		
SERIES+	La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Sous haute tension		Bull (v.f.) / La peine capitale Partie 2		NCIS: Nouvelle-Orléans / Chercher la femme		NCIS: Los Angeles / Imposture		Les enquêtes du NCIS / Une histoire à raconter		Rizzoli & Isles / 05:26 Blue Bloods		
Z	Tout s'explique! / Testé sur des humains		Américains: Rapides et musclés		American Chopper (v.f.)		Garage d'élite	Le dernier garage	The Gifted (v.f.) / eXodus		Star Trek: Discovery / Le projet Dédale		BattleBots
HISTORIA	Espions parmi nous	Espions parmi nous	Chasseurs d'épaves	Chasseurs d'épaves	La malédiction d'Oak Island / Le visage du mystère		La malédiction d'Oak Island / Secrets présidentiels		Extraterrestres / Retour à Göbekli Tepe		Artéfacts / Le couteau et la vie de Jim Bowie		Au coeur de la tempête
ÉVASION	Stéréotypes / Pays-Bas	Touristes en péril	Métropoles / San Francisco		99 envies d'Évasion / NY: Washington Square		Tous à bord / Nouveau spectacle		Hotel Impossible Top 10		Structures insolites / Maison requin		Avec ou sans cash / Genève
ICI ARTV	(17h30) Cormoran	Cormoran		Pour l'amour du country / Swing, Guylaine Tanguay.		Angèle Dubeau et la Pietà / Pour une dernière fois		Une courte histoire	Virtuose / Benjamin Seah, Nikki Arsenault.		5 degrés / Isabelle Cyr		

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30



IMMOBILIER VENTE

6663 Propriétés à revenus

Maison de 14 chambres, bien située centre-ville Chicoutimi, très rentable, cause retraite, 418-540-8639

6685 Condos à vendre

4 1/2, avec garage chauffé. Jumelé 4 ch. au 2067 Des Roitelets. Tél.: 581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr



IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2 (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC. Tél.: 581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

4 1/2 CHICOUTIMI-NORD, arrière IGA, pharmacie, clinique médicale à proximité, non ch./écl., non-fum., 600\$ 418-540-0496.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit

3 1/2 à partir de 550\$/mois
5 1/2, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
porte patio
Près de Canadian Tire,
CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4 1/2, 5 1/2, près centre d'achats. libres. 520\$-560\$, 418-719-7715

ARVIDA 3 1/2 SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418-548-8186.

CHICOUTIMI duplex 4.1/2, arrière Tanguay, idéal personne seule ou couple âgé, n-fumeur, pas d'animaux, 760\$/mois, 1er juin. Tél.: 418-690-0341, 418-944-2667.

CHICOUTIMI jumelé rue de Provence, libre, Tél.: 418-545-3778.

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4 1/2, 2^e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450\$, 418-547-6469.

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE, 2038 Mousseau, grand 5 1/2, très éclairé, refait à neuf, face au parc, non ch., non écl., 2 stat., déneigé, avec accès au terrain, non-fum., pas d'animaux, idéal pour couple retraité, 735\$, 418-695-3532, 418-817-3892

JONQUIÈRE, grand 5 1/2, 2^e étage, 3771 rue Vincent, 685\$, ch.et écl., 418-547-2035

6761 Chambres à louer

Arrière Place du Royaume, autobus, buanderie, Internet, non-fumeur, 418-549-3621

6767 Bureaux et locaux à louer

JONQUIÈRE, local commercial à louer, 2170 St-Hubert, rez-de-ch. et s/sol, 418-547-2035



SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6792 Peinture et décoration

PEINTURE, menus travaux de plâtrage. Avec beaucoup d'expérience. Tél.: 418-543-0008 ou 418-817-2844.



SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

581 306-5065
Massagevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél.: 418 550-0632

Annie ♥ 165 lbs de douces rondeurs, 37 ans cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ♥ 418-321-1339

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE 418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie des 8h am 418 376-1274.

AYLLA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engagement. Tél.: 581-490-1994.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.: 418-818-9845

6819 Messages personnels

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grasse, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-456-1369

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.: 418 973-4839.

PATTY : belle madame, reçoit et se déplace, endroit propre et discret. 418-812-9699.

SPÉCIAL MAUDE service de massage propre et courtois. 418 412-0863



EMPLOIS

6833 Possibilités d'affaires

BELLE opportunité, le restaurant du Camping Notre-Dame est à louer, si intéressé envoyez message à : colonienotre-dame2@hotmail.ca

POSSIBILITÉ D'AFFAIRES INTÉRESSANTE Immeuble ayant servi à la fabrication d'escalier et garde intérieur, incluant tout l'équipement, salle de montre etc.. bien situé au 2569 Ch. de la Réserve, Chicoutimi, à vendre ou à louer. Prix à déterminer. Pour info.: Laurier 418 540-2425 ou laurierbouchard@live.ca

6834 Offres d'emploi

EMPLOI d'été en Ontario, camp Tamarack, recherche employé de cuisine, avec ou sans exp., loger nourrir, cuisinier (ère), aide général, du 25 juin au 18 août, CV par courriel : slregal catering@hotmail.com, pour entrevue; samedi le 23 mars entre 9h30 et 13h, l'Hotel Montagnais, Serge ; 514-686-0334

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuît, 7 jours/7, 418 540-3553.

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN

Revenus d'appoint
très intéressants
pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
Le Quotidien/Progrès

Mashteuiatsh, St-Prime,
Roberval, St-Hedwige

Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités

Contactez Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

Recherche camelots avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/Progrès ★

St-Hedwige et St-Prime

Bienvenue aux retraités

Contactez Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

RECHERCHE deux hommes d'entretien et un poste à l'accueil, temps plein, jour et soir et fin de semaine. Salaire à discuter, pour la période fin mai et début septembre. Intéressé envoyez message à : colonienotre-dame2@hotmail.ca



VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.: 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.: 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPE aluminium 12', 950\$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.



MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, frais coupé, aucune réservation livraison rapide, boudeaux, 16po., fendu et livré, Saguenay, 95\$ la corde, 581-306-2430

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95\$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.



LES PETITES ANNONCES

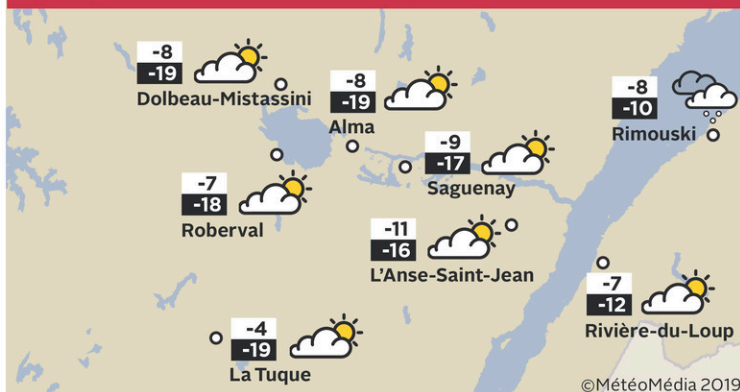
418 549-4444

leQuotidien
leProgrès



• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -7
Min. -13
Généralement ensoleillé
Précipitations: 20 %
Vents légers

Judi
Max. 2
Min. -6
Averses de neige
Précipitations: 60 %
Vents de l'ouest 17 km/h

Mercredi
Max. 1
Min. -3
Quelques flocons
Précipitations: 40 %
Vents légers

Vendredi
Max. -6
Min. -14
Quelques flocons
Précipitations: 40 %
Vents du nord-ouest 25 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	-6 -11
Chibougamau	Variable	-12 -22
Gaspé	Variable	-6 -12
Gatineau	Soleil	-2 -14
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-5 -9
Maniwaki	Soleil	-3 -15
Montréal	Soleil	-2 -11
Mont-Tremblant	Soleil	-3 -15
Québec	Variable	-3 -14
Rimouski	Ave neige	-8 -10
Sept-Îles	Ave neige	-5 -12
Sherbrooke	Ensoleillé	-3 -13
Tadoussac	Variable	-8 -12
Thetford Mines	Variable	-6 -15
Trois-Rivières	Variable	-3 -14
Val-d'Or	Ensoleillé	-7 -17

LE SOLEIL

6h51 18h53
Durée du jour: 12h02

LA LUNE

Coucher: 5h54 Lever: 15h49

20 mars 28 mars 05 avr. 12 avr.

LES MARÉES

La Baie	Chicoutimi		
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h20	4,1	1h50	3,3
7h25	1	8h59	0,7
13h41	5,1	14h08	4,2
20h16	0,4	21h54	0,2

LE VENT

Vents Ouest à 18 km/h

Météo Média
meteomedia.com/video

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!
DÉCOUVREZ-EN PLUS

Christchurch continue de pleurer les victimes

Associated Press

CHRISTCHURCH, Nouvelle-Zélande — Des milliers de personnes ont rendu hommage dimanche devant des mémoriaux improvisés aux 50 personnes tuées par un homme armé dans deux mosquées à Christchurch tandis que des dizaines de musulmans se sont rassemblés pour enterrer leurs proches morts.

Des centaines de fleurs étaient empilées au milieu de bougies, de ballons, des notes de réconfort à

l'extérieur de la mosquée Al Noor et dans les jardins botaniques de la ville. Sous une pluie légère, les participants se sont serrés dans les bras tout en pleurant doucement.

« Nous aimerions connaître votre nom. Nous aurions souhaité connaître votre chanson préférée, ce qui vous fait sourire, ce qui vous fait pleurer, pouvait-on lire sur l'un de ces hommages qui contenaient aussi des cœurs en papier. Nous avons créé un cœur pour vous. Cinquante cœurs pour 50 vies. »

Deux jours après l'attaque la plus meurtrière de l'histoire moderne en Nouvelle-Zélande, les proches

attendaient toujours que les autorités libèrent les corps des victimes. La loi islamique exige que les corps soient nettoyés et enterrés dès que possible après la mort, généralement dans les 24 heures.

Des gens sont venus de partout en Nouvelle-Zélande pour venir organiser les funérailles. Les autorités ont envoyé des pelles rétro-caveuses pour creuser des tombes dans un lieu récemment clôturé et dissimulé à l'aide d'un filet blanc.

La première ministre Jacinda Ardern a déclaré que les autorités espéraient pouvoir libérer tous les corps d'ici mercredi. De son côté, le commissaire de la police Mike Bush a fait savoir que les autorités collaboraient avec des pathologistes et des experts médico-légaux pour mener à bien cette tâche le plus rapidement que possible.

« Nous devons être absolument certains de la cause des décès et confirmer leur identité, a dit M. Bush. Mais nous sommes conscients des besoins culturels et religieux. Nous le faisons donc aussi rapidement et avec autant de sensibilité que possible. »

EN BREF

Un incendie à l'aéroport de Toronto

TORONTO — Un incendie à l'aéroport le plus achalandé du Canada a entraîné des annulations, des retards et deux blessés. L'incendie s'est déclaré dimanche soir dans le terminal 1 de l'aéroport international Pearson de Toronto. Selon les responsables de l'aéroport, les passagers ont été rapidement évacués de la zone touchée. Vers 21h30, plus de deux heures après le début de l'incident, des passagers étaient coincés à l'intérieur de différents avions sur le Tarmac selon un courriel envoyé à La Presse canadienne

par Maria Ganogiannis, porte-parole de l'aéroport. L'aéroport a annoncé sur Twitter que tous les vols à destination des États-Unis devant partir du terminal 1 avaient été annulés. Les services ambulanciers de la région de Peel, en banlieue de Toronto, ont indiqué qu'une femme avait été transportée à l'hôpital dans un état stable, tandis qu'une autre avait été soignée sur les lieux. La police régionale de Peel a indiqué qu'aucune personne n'avait été blessée sérieusement et que des équipes s'affairaient à réparer les dégâts causés par le feu et l'eau dans le terminal. L'aéroport exhorte les passagers à vérifier l'état de leur vol avant de se rendre à l'aéroport. On ignore pour l'instant ce qui a causé l'incendie. **PRESSE CANADIENNE**



Des centaines de fleurs ont été déposées à Christchurch. — PHOTO AFP

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Code civil du Québec, article 795)

Prenez avis que **Gilberte CARON**, en son vivant maîtresse de maison, résidant et domiciliée au 4233, rue Des Ormes, à Jonquière, est décédée à Jonquière, 27 janvier 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de M^e Hélène TREMBLAY, notaire, sise au 2338, rue Saint-Dominique, à Jonquière, province de Québec, G7X 6L8.

Fait à Saguenay, le 14 mars 2019.

M^e Hélène TREMBLAY, notaire

5386932

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : SAMEDI 16 MARS 2019

649 09 12 15 16 compl. 20 25 45 49

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 60888710-01 Gros lot de 2 000 000 \$ chaque tirage

TOUT-ORIEN 03 04 06 08 09 13 14 16 19 21 23 24 Extra 3572636

LOTTO POKER 2 3 5 10 A Quotidienne 250 3 698 4 5040

Sprinto 15 20 24 33 47

banco 02 04 06 07 12 18 20 22 23 27 30 41 44 46 49 51 57 59 63 64 Turbo x2

Lotto-D 5 6 4 3 2 2 5 2

Astro Jour - Mois - Année - Signe Triplox 02 OCTOBRE 51 SAGITTAIRE 08 11 12 30 31

Grande VIE La loterie Grande Vie. 1 000 \$ par jour à vie!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

VILLE D'ALMA

Appel d'offres 2019-045
Fourniture d'enrobés bitumineux

La Ville d'Alma demande des soumissions pour la fourniture d'enrobés bitumineux pour le rapiéçage des rues.

Les documents contractuels peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SEAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Toute offre doit être déposée dans une enveloppe cachetée et identifiée au nom et numéro de l'appel d'offres, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au mercredi 3 avril 2019 à 10 h 15, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Martial Tremblay, acheteur municipal

VILLE D'ALMA

Appel d'offres 2019-044
Fourniture de béton de ciment

La Ville d'Alma demande des soumissions pour la fourniture et la livraison d'environ neuf cent cinquante mètres cubes de béton de ciment pour la saison 2019.

Les documents contractuels peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SEAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Toute offre doit être déposée dans une enveloppe cachetée et identifiée au nom et numéro de l'appel d'offres, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au mercredi 3 avril 2019 à 10 h, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Martial Tremblay, acheteur municipal

Club de ski de fond Le Norvégien Inc.

Appel d'offres 2019-144
CONSTRUCTION DE SENTIERS DE VÉLO DE MONTAGNE AU CENTRE DE SKI DE FOND LE NORVÉGIEN Arrondissement de Jonquière

Le club de ski de fond Le Norvégien inc. demande des soumissions pour la construction de 6 kilomètres de sentiers de vélo de montagne de type cross-country single-track sur le site du Club de ski de fond Le Norvégien dans l'arrondissement de Jonquière.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1 866 669-7326 (numéro d'avis 1248763).

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 3 avril 2019 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél.: 418 698-3055 / téléc.: 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Le club de ski de fond Le Norvégien inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce dix-huitième jour du mois de mars deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
Ville de Saguenay
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5383582

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : VENDREDI 15 MARS 2019

Québec MAX 10 12 14 26 33 41 45 COMPL. (C) 06

7 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 \$ (PARTAGEABLE)

04 07 11 14 15 21 24 16 19 24 30 32 38 47
03 26 33 36 37 41 44 01 07 16 27 29 30 41
10 12 14 26 30 35 42 05 08 11 19 30 33 39
10 24 26 29 31 37 39 (SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

LOTTO MAX 06 11 25 31 36 41 49 COMPL. (C) 47

TOUT-ORIEN 01 02 03 08 10 11 14 16 18 22 23 24

La Mini **banco** **Turbo x2** **Extra**

209310 07 12 13 19 22 26 27 32 34 35 40 46 55 56 60 65 66 68 69 70 4296407

Gagnant à vie! Ta meilleure chance de devenir Gagnant à vie!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. ISIDORE)

Le 14 mars 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 86 ans et 10 mois, M. Isidore Bouchard, époux de Mme Georgette Boily, demeurant rue de Montfort, Jonquière, autrefois de St-Ambroise. La famille accueillera parents et amis à la **Résidence funéraire du Saguenay** 2580, rue St-Dominique Jonquière

le lundi 18 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 19 mars 2019 à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le mardi 19 mars 2019 à 9 h 30 à l'église Notre-Dame-de-la-Paix. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Isidore Bouchard et les cendres seront déposées au columbarium cimetière Jonquière. Il était le fils de feu Mme Lumina Munger et de feu M. Joseph Bouchard. Outre son épouse, Mme Georgette Boily, il laisse dans le deuil ses enfants: Francine Bouchard (Benoit Girard), Marlène (Bertrand Girard), Line (Gaétan Maltais), Murielle (Alain Girard), Carole (Alain Boudreau); ses petits-enfants: Isabelle (Martin), Tommy, Valérie (Dave), Cynthia (Marc-André), Frank (Cynthia), Marie-Eve (Jonathan), Jean-Yves, Sara-Kim (Mathieu), Sabrina (David), Mélissa (Xavier); ses arrière-petits-enfants: Brandon, Sam, James, Lili-Rose, Nathan, Léanne, Marianne, Charles-Antoine, Elodie, Coralie, Annabelle, Cendy; ses frères et sœurs: Wilfrid Bouchard (Annette Dumais), Agathe (feu Raymond Simard), Marguerite (feu Wolly Manseau), Jules (feu Réjeanne Deschamps), Laurier (Henriette Simard), Léon. Il était aussi le frère de: feu Marcel Bouchard (Lurette Boulianne), feu Admira (feu Paul Meunier), feu Raymond (feu Thérèse Barabé), feu Adélie (feu Lucien Tremblay), feu Rosaire (feu Irène Désorcy); le parrain de: Marie-Eve R. Bouchard, Donald Boily, Pierre Gosselin, Jean-Rock Tremblay et feu Tony Boily. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Boily et leur conjoint(e) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier chaleureusement le personnel soignant de l'Hôpital de Jonquière pour les bons soins prodigués à M. Isidore Bouchard. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

CORNEAU (MME COLETTE MUNGER)

Le 11 mars 2019, est décédée au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 87 ans et 5 mois, Mme Colette Munger (Corneau), épouse de feu M. Maurice Corneau, demeurant autrefois rue Panet, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 18 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 19 mars 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 19 mars 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Mme Colette Munger sera inhumée, ultérieurement, au cimetière Jonquière.

Elle était la fille de feu Mme Yvonne Levasseur et de feu M. Louis-Philippe Munger.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel Corneau (feu Martine Trudeau, Françoise Fortin), Daniel (Nathalie Macoul), Johanne (Sylvain Boily); ses petits-enfants: Aurée (Kevin), Myriam (Sébastien), Émie, Trycia, Cédrick; sa soeur Monique Munger (feu Renzo Fiorito). Elle était aussi la soeur de: feu Yves Munger (Michelle Gagnon), feu Louis (Michelle); la belle-soeur de: Henriette Corneau (feu Paul Duchesne), feu Juliette (feu Richard McGraw), feu Patrick (feu Alice Simard), feu Albert (feu Claire Trudeau), feu Marie-Rose (feu F.X. Tremblay), feu Blanche (feu Lorenzo Bouchard), feu Jean-Paul (Lucille Langlois), feu Rolande (feu Colin Boivin). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (M. CHARLES-ÉDOUARD)

Le 8 mars 2019, est décédé au Centre d'hébergement des Chênes, à l'âge de 74 ans et 10 mois, M. Charles-Édouard Fortin, fils de feu Mme Gisèle White et de feu M. Paul-Émile Fortin, demeurant au Centre d'hébergement des Chênes, Jonquière, autrefois rue Price, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711, rue Cabot
Jonquière (secteur Kénogami)

le lundi 18 mars 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 18 mars 2019 à 11 h à l'église Ste-Famille. M. Charles-Édouard Fortin sera inhumé, ultérieurement, au cimetière Shipshaw.

Il était le fils adoptif de feu Mme Berthe Dallaire et feu M. Charles-Édouard Blackburn.

Il laisse dans le deuil son frère et ses sœurs: Jean-Louis Fortin (Vicky Bouchard), Dorothy Gagnon (feu Gaétan Lavoie), Chantale (Marcel Tremblay), Gina (Denis Perron); ses oncles et ses tantes: Jim White (Marcelle Côté), Charley, Adlaide (feu Léo Boivin), John (feu Dorina Boivin), Madeleine. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Fortin, Gagnon, Dallaire, Blackburn ainsi que de nombreux neveux et nièces, petits-neveux, petites-nièces, parents et amis.

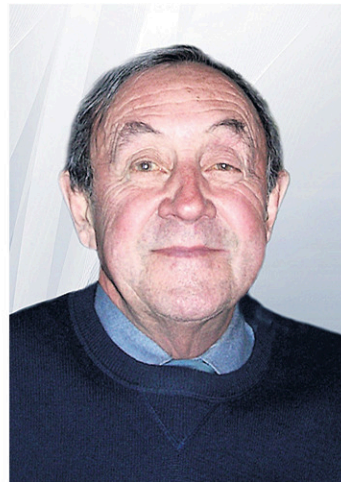
Un merci spécial à Mme Madeleine White pour l'accompagnement et tous les soins prodigués à M. Charles-Édouard Fortin.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LAROCHE (M. JEAN-PIERRE)

Est décédé paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 11 mars 2019, à l'âge de 76 ans et 2 mois, M. Jean-Pierre Larouche, époux de Mme Claudette Rainville, demeurant à Roberval.

Il était le fils de feu M. Léonce Larouche et de feu Mme Yvette Boulianne.

La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 22 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 mars 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Prime à une date ultérieure.

Outre son épouse, Mme Claudette Rainville, il laisse ses enfants: Marc (Marie-Josée Labeaume), Sophie (Carl Thérberge) et Bruno; ses petits-enfants: Jean-Michel Larouche, Charlie et Chelsea Larouche, Maxyme Dubois.

Il était le frère de: Céline (Jean-Claude Bouchard), Nicole, Lisette (Jean-Guy Goulet) et Rosaire (Michèle Dufour); le beau-frère de: Édith Rainville (Bernard Hofmaenner), feu Jean-Claude Rainville (Édith Côté), Denis Rainville (Rolande Fortin), Jacques Rainville (Noëlla Perron) et Raymond Rainville (Marianne Tremblay).

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

M. Larouche a été journaliste au journal L'Étoile du Lac durant nombre d'années.

Il a oeuvré dans divers organismes communautaires de son milieu. Son implication fut très remarquée.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (MME MARGUERITE CÔTÉ)

Le 16 mars 2019 est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 79 ans et 11 mois, Mme Marguerite Côté (Gauthier), épouse de feu M. Régis Gauthier, demeurant rue Poitras, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 22 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 23 mars 2019 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 mars 2019 à 14 h, à l'église St-Philippe. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Marguerite Côté et les cendres seront déposées au columbarium Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Malvina Lapointe et de feu M. Welly Côté.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Édith Gauthier (Jean-François Perron), Éric (Manon Tremblay). Elle était aussi la mère de: feu Rémi Gauthier (Carole Asselin (Martin Bédard)). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Caroline, Michaël (Laurie), Matthieu (Janie), Samuel (Marie-Claude), Sophie (Émy); ses arrière-petits-enfants: Olivia, Clara, Henri, Tom et Loulou; ses frères et sœurs: Guy Côté (Pierrette Boivin), Claude (Georgette Gauthier), Paulette (Fernand Boudreau), Suzanne (feu Noël Larouche), Louise (Adélar Tremblay), Jean-Marc (Nicole Potvin), Jocelyne (Jean-Rock Gobeil). Il était aussi la soeur de: feu Gaston Côté (Solange Riverin); la belle-soeur de: feu Raymond Gauthier (Yvonne Harvey), Adrienne (feu René Boudreau), feu Colette (feu Raymond Bolduc), feu Ghislain (Brigitte Sas-seville), feu Jacques (Dolorès Girard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatif du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS
LAVOIE (M. MAURICE)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux, le 7 mars 2019, à l'âge de 86 ans et 9 mois, M. Maurice Lavoie, époux de Mme Anne-Marie Laliberté, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Il était le fils de feu M. Lionel Lavoie et de feu Mme Eugénie Gaudreault. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le samedi 23 mars 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le dimanche 24 mars 2019 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Mistassini à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Anne-Marie Laliberté, il laisse sa fille Roxane Lavoie; son petit-fils Steven Paré (Karoline Beau-lieu-Turcotte); ses arrière-petits-enfants: Alexandra et Amélia Paré, Nathan et Alicia Paré-Turcotte. Il était le frère de: feu Aurélien (Marie-Ange St-Amant), Gertrude (feu Sylvio St-Amant), Pierrette (feu Jérôme Lavoie), Monique (ex-conjoint Aurélien Villeneuve, Jacques Chiquette), feu Joachim (Jacynthe Simard), Colette (Romuald Simard), Marthe (Fabien Bouchard) et Denise (feu Rosaire Bouchard, Robert Milot); le beau-frère de: Wilfrid Laliberté (ex-conjointe Marie-Jeanne Tremblay, feu Colette Asselin), Gérard-Raymond Laliberté (Micheline Vaillancourt), Joseph-Arthur Laliberté (Marie-Paule St-Amant), Hermance Laliberté (feu Evans Joubert, Richard Laberge), Monique Laliberté (Denis Potvin), Jeanne Laliberté (feu Bruno Gagnon), France Laliberté (Roger Harvey), Jean-Maurice Laliberté (Réjeanne Perron), feu Jacqueline Laliberté (Laval Potvin) et Céline Laliberté (Charles Roy). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832 boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 1H9, (418) 276-4224.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS
MARCIL (MME SOLANGE)



Le 14 mars 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 83 ans et 6 mois, Mme Solange Marcil, épouse de feu M. Réal Boulanger, demeurant à Normandin. Elle était la fille de feu M. Elie Marcil et de feu Mme Jeannette Langevin. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, av. de l'Église
Normandin

Les heures d'accueil sont le mardi 19 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 20 mars 2019, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 30. Les funérailles seront célébrées le mercredi 20 mars 2019 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Mme Solange Marcil laisse dans le deuil ses enfants: Johanne (feu Laval Tremblay), feu Marc, Alain; ses petits-enfants: Stéphane, Michaël et Eric Tremblay (Sylvie Nadeau); Jonathan Boulanger. Elle était la soeur de: feu Rose-Hélène (feu Joseph-Louis Bergeron), feu Sylvio, feu Robert (Florence Bouchard), Imelda (feu Paul-Henri Lemieux), feu Lucille (feu Roch Roy), feu Germain (Réjane Mailloux), Rose-Yvonne (Roger Tremblay), l'abbé Raymond et feu Michel; la belle-fille de: feu M. Thomas Boulanger et de feu Mme Marie-Louise Troitier; la belle-soeur de la famille Boulanger: feu Paulo (feu Rolande Pellicelli, Monique Gagnon), Jacqueline (Victor Lévesque), feu Jean-Louis (Agathe Piché), Jacques (Angèle Leclerc), Pauline (Gabriel Boivin), Madeleine (Paulo Spence) et Michel. Mme Solange Marcil laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons au Centre Maria-Chapelaine de Dolbeau-Mistassini, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site internet: www.fondationcentremariachapelaine.ca Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marcelcion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS
OUELLET (M. JEAN-MARC)



Le 16 mars 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 65 ans et 11 mois, M. Jean-Marc Ouellet, conjoint de Mme Marguerite Boulianne, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Marie-Rose Duperré et de feu M. Benoit Ouellet. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mercredi 20 mars 2019 de 9 h à 11 h 30 au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le mercredi 20 mars 2019 à 11 h 30 à la chapelle Notre-Dame de Grâce. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard. Il laisse dans le deuil sa conjointe Marguerite Boulianne; son

fils Michaël Ouellet; son petit-fils Gabriel Ouellet (sa mère Marie-Claude Lajoie) et la mère de son fils Madeleine Valée. Il était le frère de: Marcel Ouellet, Mario, Claude, Sylvie, Céline, Louise et Marjolaine. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur du Québec sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS
PERRON (MME ANNE-MARIE D'ANJOU)



Le 16 mars 2019, est décédée au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 71 ans et 8 mois, Mme Anne-Marie D'Anjou (Perron), épouse de M. André Perron, demeurant rue Boullé, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711, rue Cabot
Kénogami

le mercredi 20 mars 2019, de 19 h à 22 h et le jeudi 21 mars 2019, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 mars 2019 à 11 h, à l'église Ste-Famille. Les cendres de Mme Anne-Marie D'Anjou seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Jeannette Boily et de feu M. Henri D'Anjou.

Outre son époux, M. André Perron, elle laisse dans le deuil son fils Éric Perron (Chantale Gagné); ses petites-filles: Anne-Julie et Camille; ses sœurs: Nicole D'Anjou (Roger Legault), Suzanne (Roland Bourgeois); ses beaux-frères et belles-sœurs: Doris Fillion (Gérard Lapointe), Josette Perron (feu Jean-Marie Giguère), Gisèle (feu Yvan Parent), Germain (Martine Rannou), Laurent (Lisette Maltais), Sylvie, Marjolaine. Elle était aussi la belle-soeur de: feu Yvette Perron, feu Lise. Elle laisse également dans le deuil son filleul Michaël Perron ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel soignant du 2e étage du Centre d'hébergement des Pensées pour les bons soins prodigués à Mme Anne-Marie D'Anjou. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunags@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS
POTVIN (M. JEAN-BAPTISTE)



Le 16 mars 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 82 ans et 11 mois, M. Jean-Baptiste Potvin, époux de Mme Jacqueline St-Pierre, demeurant rue Régina, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le mercredi 20 mars 2019 de 11 h à 14 h. Les cendres de M. Jean-Baptiste Potvin seront inhumées, ultérieurement, au cimetière de Jonquière.

Il était le fils de feu Mme Marie Tremblay et de feu M. Elzéar Potvin.

Outre son épouse, Mme Jacqueline St-Pierre, il laisse dans le deuil ses filles: Céline Potvin (Régis Bélanger), Ginette, Martine (Steve Gagné); ses petits-fils: Dany et Simon; ses frères et sœurs: Fernand Potvin (Huguette Pelletier), Jeanline (feu Gilbert Michaud), Clément (Rachel Morais), Rachel (feu Roger Chiasson), Emilien (Fleurette Lemay), Gilles (Berthe Lemay). Il était aussi le frère de: feu Léonce Potvin (feu Madeleine Dufour), feu Lumina (feu Georges Touzin), feu Gertrude Potvin (feu Ernest Doucet), feu Emma (feu Euclide Boudreau), feu Roland (feu Gisèle Tremblay), feu Marguerite (feu Guy Lafleur), feu Thérèse (Claude Duquette), feu Marc (feu Réjeanne Gauthier); le beau-frère de: Thérèse St-Pierre (feu Xavier Gagné), Gérard (feu Suzanne Lafond), Marie-Paule (Gilles Dufresne), Lina (feu Raymond Dumais), Lisette (Laurier Gilbert), Nicole (feu Laurent Lessard), feu Roger (feu Monique Lafond), feu Gilberte (feu Léomer Mathieu), feu Solange (feu Bernard Bouchard). Il laisse également dans le deuil son cousin et ami, M. Jean-Eudes Potvin (Carole Ouellet); ses filleuls: Jean St-Pierre et Dany Morin ainsi que de nombreux autres neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunags@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS
POTVIN (MME CLAIRE)



Le 16 mars 2019, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay à l'âge de 85 ans, Mme Claire Potvin, épouse de feu M. Lucien Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie-Jeanne Gagnon et de feu M. Emile Potvin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 19 mars 2019, de 19 h à 22 h et le mercredi 20 mars 2019, de 10 h 30 à 12 h 30, à

l'Alliance funéraire du Royaume, Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est
Chicoutimi G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le mercredi 20 mars 2019 à 12 h 30 à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mario Tremblay (Edith Gilbert), Pierre (Pauline Busque), Étienne (Nancy Tremblay), Martine (Cyrille Tremblay) et Marc (Nathalie Côté); ses petits-enfants: Mathieu, Philippe, Jean-Simon, William, Marie-Lise, Alexandra, Anthony et Chloé ainsi que ses 6 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: Marie Potvin (feu Louis-Marie Boucher), Raymonde (Jules Gagnon), Thérèse, Nicole (Axel Dion), Carol, Yvon (Suzelle Gendron), Michèle (Roland Lecourt), feu Roger, feu Marcel (Claudette Tremblay). Elle était la belle-soeur de: feu Hélène Tremblay (feu Esdras Pelletier), Patricia (feu Roch Simard), feu Justin (Aline Gagné), Henriette (feu Raymond Morin), Yolande (feu Jean-Paul Dassylva), Estelle (feu Charles Morin), Rose (feu Guy Caron), Gérard (Rita Desgagné), Lionel (Huguette Bélanger), Gabrielle (Gérard St-Pierre), feu Paul (Rolande Bouchard) et Sonia (Claude Villeneuve). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Les enfants tiennent à remercier tout le personnel de la Maison de soins palliatifs pour l'attention, l'amour et les bons soins prodigués à leur mère. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS SIMARD (MME LILIANE)

Le 16 mars 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 63 ans et 5 mois, Mme Liliane Simard, fille de feu Mme Rose-Yvonne Côté et de feu M. Léo-Paul Simard, demeurant à la Maison d'un Nouvel Élan, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711, rue Cabot
Kénogami

le samedi 23 mars 2019, à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 mars 2019 à 16 h, à l'église Ste-Famille. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Valérie Bergeron (Luc Houde), Nadia Brassard (Dany Brousseau), Jeannot (Michèle Desbiens), Pierrot; ses petits-enfants: Marie-Pier (Pierre-Alexandre), Simon (Vanessa), Alexandra (David), Catherine (Carl), Tommy, Benjamin, Léa, Mia-Rose. Elle était aussi la grand-mère de feu Noémie; l'arrière-grand-mère de: Jacob, Sam et Laurence. Elle laisse également dans le deuil ses frères et sœurs: Monique Simard (Jean-Jacques Boucher), Louise, Marie-Paul, Charles, Johanne, Jacques (Johanne Perron). Elle était aussi la sœur de: feu Rose-Ange Simard (Jacques Harvey), feu Ghislain, feu Marcel. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



Anaïs Côté et Juliette Bélanger du club Jakours sont montées sur le podium, en fin de semaine, dans le cadre du Championnat canadien ouvert d'athlétisme en salle tenu à Montréal. — PHOTO COURTOISIE

Course des Courailleux: Coudé et Lavoie s'imposent au 10 km

Pascal Coudé (Jonquière) et Sylvie Lavoie (Du Mille) ont remporté les honneurs du 10 km de la 8^e édition de la Course des Courailleux, dimanche, à Hébertville. Au total, 94 participants ont pris part à l'événement par des conditions un peu froides. Voici les podiums de chaque distance:

10 km masculin

1- Pascal Coudé (Jonquière), 36mn35
2- Raul H. Jardines (Spartacus), 38mn11
3- Dary Pronovost (Du Mille), 38mn56

10 km féminin

1- Sylvie Lavoie (Du Mille), 45mn25
2- Nathalie Munger (Jeannois), 48mn36

3- Suzanne Munger (Jeannois), 50mn45

5 km masculin

1- Claude Gilbert (Du Mille), 18mn27
2- Gabriel R.-Riverin (St-Fulgence), 18mn37
3- Jonathan Gauthier (Jakours), 19mn04

5 km féminin

1- Maxim Lapointe (Alma), 23mn37
2- France Arseneault (Jonquière), 25mn27
3- Ingrid Gagnon (Alma), 25mn37

3 km masculin

1- Simon Guay (Jonquière), 12mn39
2- Joey Pronovost (Dol.-Mist.), 13mn44

3 km féminin

1- Julie-Anne Bouchard (Jakours), 12mn17
2- Félicia Guay (Jakours), 12mn48
3- Florence Mergey (Jonquière), 17mn59

1 km masculin

1- William Lavertu (Comètes), 4mn03
2- Derek Pronovost (Du Mille), 4mn38
3- Adam Racette (Alma), 5mn03

1 km féminin

1- Danaé Gauthier (Du Mille), 4mn10
2- Laurianne Larouche (Jeannois), 4mn15
3- Laurie Nadeau (Laterrière), 4mn24

International Gymnix et Coupe Québec: quelques médailles pour les gymnastes du Saguenay

(JSTP) - Huit gymnastes féminines du Saguenay ont participé à l'International Gymnix, une compétition d'envergure tenue du 7 au 10 mars au Centre Claude Robillard, à Montréal, qui fait partie des qualifications annuelles des gymnastes évoluant dans les catégories nationales au Québec. Au même moment, 10 gymnastes masculins du Saguenay ont pour leur part participé à la 2^e Coupe Québec tenue au Complexe Desjardins de Montréal. Dans les deux cas, quelques athlètes du Saguenay sont montés sur le podium. Voici les principaux résultats:

J09 (16 ans et plus) féminin

Maria Cyr (Jako): 1^{er} au saut et à la poutre, 8^e aux barres asymétriques et 4^e au total des appareils

Livia Boivin (Sagym): 4^e à la poutre et au sol, 7^e au saut et 7^e au total des appareils

Rébéka Savard (Sagym): 7^e aux barres et 17^e au total des appareils

Léonie Bérubé (Sagym): 18^e au total des appareils
Noémie Bérubé (Sagym): 19^e au total des appareils

J09 (14-15 ans) féminin

Anne Cyr (Jako): Médailles d'argent au saut et de bronze à la poutre pour une 6^e place au total des appareils

Frédérique Vigneault (Jako): Médaille de bronze aux barres, 4^e au saut, 5^e au sol et 5^e au total des appareils

Espoir 1 féminin

Josiane Pedneault (Jako): 4^e position au saut, 5^e aux barres asymétriques, 8^e à la poutre et 6^e au total des appareils

National Open 16 ans et plus masculin

Miro Fleury (Jako): 6^e à la barre fixe, 8^e aux barres parallèles, 9^e aux anneaux, 8^e au total des appareils

Mathis Fortin (Sagym): 9^e aux barres parallèles, 10^e au sol, au saut et à la barre fixe et 7^e au total des appareils

Niveau 3/U13 masculin

Guillaume Néron (Sagym): 1^{er} aux arçons, 2^e aux anneaux, 4^e à la barre fixe, 5^e au sol, 8^e aux barres parallèles, 3^e au total des appareils

Sébastien Vigneault (Jako): 2^e au saut, 4^e au sol, 7^e aux barres parallèles, 8^e aux anneaux, 10^e au total des appareils

Justin Potvin (Jako): 16^e au total des appareils

Nicolas Potvin (Jako): 9^e au sol et 21^e au total des appareils

Niveau 2C masculin

Logan Munger (Sagym): 2^e au saut, 4^e aux barres parallèles, 5^e à la barre fixe, 6^e aux arçons, 7^e aux anneaux, 5^e au total des appareils

Alex Rochette-Duschene (Sagym): 20^e

Niveau 2 D masculin

Gabriel Lavoie (Sagym): 4^e aux arçons et à la barre fixe, 6^e aux anneaux, 7^e au saut pour une 9^e place au total des appareils.

CHAMPIONNAT CANADIEN D'ATHLÉTISME EN SALLE

Six athlètes et autant de médailles

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les quatre athlètes du club Jakours et les deux représentantes du club Mille Pays-des-Bleuets se sont distingués en fin de semaine, avec une récolte totale de six médailles, dont deux d'or, dans le cadre du Championnat canadien ouvert d'athlétisme en salle tenu à Montréal. Du club Jakours, Anaïs Côté a remporté deux médailles dans la classe juvénile (jeunesse, moins de 18 ans), soit une médaille d'argent au 3000 m en vertu d'un temps de 10mn45,75 (record personnel) et la médaille de bronze, dimanche, au 1500m avec un chrono de 5mn00.

En cadet masculin (U16), Jérôme Gagné a été sacré champion du 1200 m avec un temps de 3mn35. «Ce n'est pas son record personnel. Il est à une seconde de son record, mais ça a été une belle course», a souligné l'entraîneur du club, Jean-Marc Normandin.

Toujours en cadet, mais féminin, Juliette Bélanger a établi une nouvelle marque personnelle au 1200 m avec un chrono de 3mn48,94, ce qui lui a valu la 4^e position. «Ce fut une très belle course. Elle a fini à quelques secondes du podium», mentionne M. Normandin. Samedi, au 800m, Bélanger a terminé au 6^e rang avec un temps de 2mn23 (record personnel en salle). Samedi, Anne-Frédérique Munger a remporté la médaille d'argent au 2000m avec un chrono de 7mn06,17. Dimanche, au 1200m, elle a conclu

en 7^e position, avec un temps de 4mn10.

«Ça clôt notre saison en salle. On amorce la saison extérieure», souligne l'entraîneur du club Jakours.

MÉDAILLES À LA MARCHE

À la marche olympique, chez les U16, Adèle Gauthier, du club Mille Pays-des-Bleuets a remporté la médaille d'or grâce à un chrono de 8mn07 au 1500 m. Chez les U20, sa coéquipière Carolane Dufour a gagné la médaille d'argent au 3000m, avec un temps de 17mn29.

Mentionnons que les athlètes provenaient du Québec, mais aussi de l'Ontario, des Maritimes, et un peu de l'Ouest canadien.



En cadet (U16), le représentant du club Jakours, Jérôme Gagné a remporté la médaille d'or au 1200 m, dimanche, dans le cadre du Championnat canadien ouvert d'athlétisme en salle présenté à Montréal en fin de semaine. — PHOTO COURTOISIE

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Tampa Bay	72	55	13	3	1	49	283	190	114	30-6-1-1	25-7-2-0	8-2-0-0	G-4
Boston	72	43	20	6	3	41	216	185	95	28-7-2-1	15-13-4-2	7-3-0-0	G-1
Toronto	72	43	24	5	0	43	259	216	91	22-14-1-0	21-10-4-0	5-4-1-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	72	42	23	6	1	38	248	225	91	21-9-4-1	21-14-2-0	8-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	72	42	23	2	5	38	206	173	91	22-11-1-3	20-12-1-2	6-4-0-0	G-1
Pittsburgh	72	39	24	7	2	38	248	218	87	21-13-2-0	18-11-5-2	7-2-1-0	P-1

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	71	39	25	5	2	38	212	196	85	19-11-2-2	20-14-3-0	7-2-1-0	G-1
Columbus	72	40	28	3	1	39	220	210	84	20-16-1-1	20-12-2-0	5-4-1-0	P-1

MONTRÉAL													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	72	37	28	7	0	35	212	212	81	20-12-4-0	17-16-3-0	4-6-0-0	P-2
Philadelphie	71	34	29	7	1	32	220	240	76	18-14-3-1	16-15-4-0	6-3-1-0	P-2
Floride	71	32	27	6	6	29	232	239	76	18-12-5-1	14-15-1-5	4-2-2-2	G-4
Buffalo	72	31	32	6	3	26	200	233	71	20-12-4-0	11-20-2-3	2-7-0-1	G-1
N.Y. Rangers	72	28	31	9	4	22	202	241	69	17-11-5-3	11-20-4-1	1-5-2-2	P-4
New Jersey	73	27	37	5	4	25	204	249	63	17-12-4-2	10-25-1-2	2-7-0-1	P-1
Detroit	72	25	37	5	5	22	195	247	60	14-18-2-3	11-19-3-2	2-7-1-0	G-1
Ottawa	72	25	41	5	1	25	213	263	56	16-16-4-0	9-25-1-1	3-6-0-1	G-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	71	42	25	3	1	40	243	211	88	24-9-3-1	18-16-0-0	5-5-0-0	G-2
Nashville	73	41	27	4	1	37	219	195	87	22-13-1-0	19-14-3-1	5-5-0-0	G-2
St. Louis	72	37	27	6	2	36	207	198	82	17-15-1-1	20-12-5-1	4-4-1-1	P-1

SECTION PACIFIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Calgary	72	44	21	3	4	44	256	206	95	23-7-3-2	21-14-0-2	5-5-0-0	P-1
San Jose	72	43	21	5	3	43	258	222	94	23-7-3-2	20-14-2-1	7-3-0-0	P-2
Vegas	71	39	27	3	2	36	214	197	83	21-10-2-2	18-17-1-0	7-2-0-1	G-1

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	71	37	29	5	0	37	179	175	79	21-12-2-0	16-17-3-0	7-3-0-0	P-1
Arizona	72	36	30	5	1	32	195	200	78	18-15-3-1	18-15-2-0	7-2-1-0	P-1
Minnesota	73	34	30	5	4	33	199	214	77	15-15-5-2	19-15-0-2	4-3-1-2	P-1
Colorado	72	31	29	11	1	30	229	223	74	16-14-6-0	15-15-5-1	4-5-1-0	G-1
Chicago	71	32	30	8	1	30	241	260	73	16-13-5-1	16-17-3-0	6-4-0-0	G-5
Edmonton	71	32	32	5	2	29	201	231	71	16-17-1-1	16-15-4-1	6-3-0-1	G-1
Vancouver	71	29	32	5	5	26	193	221	68	16-13-3-2	13-19-2-3	3-5-0-2	P-1
Anaheim	73	29	35	7	2	26	170	225	67	15-13-6-2	14-22-1-0	5-5-0-0	G-1
Los Angeles	71	25	38	5	3	23	168	227	58	13-19-2-1	12-19-3-2	2-6-1-1	P-2

LNH

Samedi 16 mars
 St. Louis 5 Pittsburgh 1
 N.Y. Islanders 1 Detroit 2
 Floride 4 Los Angeles 3
 Chicago 2 Montréal 0
 Columbus 1 Boston 2 (P)
 Washington 3 Tampa Bay 6
 Buffalo 2 Caroline 4
 Calgary 1 Winnipeg 2
 Toronto 2 Ottawa 6
 N.Y. Rangers 2 Minnesota 5
 Edmonton 3 Arizona 2 (P)
 Nashville 4 San Jose 2
Dimanche 17 mars
 New Jersey 0 Colorado 3
 St. Louis 3 Buffalo 4 (F)
 N.Y. Islanders 3 Minnesota 2 (P)
 Vancouver à Dallas, 19h.
 Philadelphie à Pittsburgh, 19h30.
 Floride à Anaheim, 21h.
 Edmonton Vegas, 22h.
Lundi 18 mars
 Arizona à Tampa Bay, 19h30.
 Vancouver à Chicago, 20h30.
 Winnipeg à Los Angeles, 22h30.
 Vegas à San Jose, 22h30.
Mardi 19 mars
 Boston à N.Y. Islanders, 19h.
 Detroit à N.Y. Rangers, 19h.
Montréal à Philadelphie, 19h.
 Pittsburgh en Caroline, 19h.
 Washington au New Jersey, 19h30.
 Toronto à Nashville, 20h.
 Edmonton à St. Louis, 20h.
 Colorado au Minnesota, 20h.
 Floride à Dallas, 20h30.
 Columbus à Calgary, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 17 mars.

B	A	Pts
Kucherov, TB	35	82 117
McDavid, Edm	36	67 103
Kane, Chi	41	58 99
Crosby, Pit	33	59 92
Gaudreau, Cal	34	57 91
Draisaitl, Edm	42	48 90
Mackinnon, Col	36	53 89
Point, TB	38	49 87
Rantanen, Col	31	56 87
Marchand, Bos	31	56 87
Wheeler, Win	20	67 87
Marnier, Tor	24	61 85
Ovechkin, Was	48	33 81
Stamkos, TB	35	46 81
Barkov, Flo	30	51 81
Tavares, Tor	40	39 79
Scheifele, Win	34	45 79
Aho, Car	30	48 78
Lindholm, Cal	27	50 77
Monahan, Cal	31	45 76
Huberdeau, Flo	23	53 76
Giroux, Phi	20	56 76
Panarin, Clb	25	50 75
Burns, SJ	13	61 74
Tkachuk, Cal	32	41 73
Eichel, Buf	25	47 72
Kessel, Pit	24	48 72
Debrincat, Chi	38	33 71
Toews, Chi	30	41 71
Malkin, Pit	21	50 71
Landeskog, Col	33	36 69
Guentzel, Pit	36	32 68

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 17 mars.

	MJ	B	A	PTS
Domi	72	24	38	62
Tatar	70	22	28	50
Droutin	71	17	33	50
Gallagher	72	30	16	46
Danault	71	11	35	46
Petry	72	11	30	41
Shaw	53	17	19	36
Kotkaniemi	70	11	21	32
Byron	49	13	15	28
Weber	48	11	17	28
Lahkonen	72	8	17	25
Benn	71	5	14	19
Armia	47	10	7	17
Weal	53	5	8	13
Weise	51	5	6	11
Kulak	47	4	7	11
Reilly	57	3	8	11
Mete	61	0	11	11
Peca	38	3	7	10
Thompson	69	4	4	8
Hudon	32	3	2	5
Folin	35	0	5	5
Deslaurliers	45	2	1	3
Price	57	0	1	1
Niemi	17	0	1	1

GARDIENS

V	D	DF	B	JA	Moy	%Arr.
Price	2922	5	143	3	2,57	,915
Niemi	8	6	2	61	0	3,78 ,887

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST											
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts			
Ste-Foy	36	25	11	0	0	132	95	50			
Theford	36	18	14	2	2	111	116	40			
Alma	36	18	15	2	1	123	119	39			
St-Lawrence	35	17	14	2	2	120	120	38			

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	36	23	11	2	0	144	115	48
A.-Laurendeau	36	15	18	4	0	104	126	33
Lionel-Groulx	36	14	18	2	2	141	147	32
Abitibi-Témis.	35	10	23	1	1	77	155	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	36	28	4	1	3	132	81	60
Lennoxville	36	22	11	2	1	138	99	47
Lafèche	36	15	18	0	1	112	127	33
Sorel-Tracy	36	10	23	2	1	112	146	23

QUARTS DE FINALE (3 DE 5)

Samedi 16 mars
 St-Lawrence 2 Lennoxville 3
 A.-Laurendeau 0 Ste-Foy 6
Dimanche 17 mars
 St-Hyacinthe 3 Lionel-Groulx 1
(St-Hyacinthe gagne 3-1)
 St-Laurent 4 Theford 0
(St-Laurent gagne 3-1)
 Lennoxville 4 St-Lawrence 1
(Lennoxville gagne 3-1)
Samedi 23 mars
 Ste-Foy à A.-Laurendeau, 19h40
(Ste-Foy mène 2-1)

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 17 mars.

	MJ	B	A	PTS
Tierney	72	9	36	45
Ryan	69	13	24	37
Tkachuk	61	16	20	36
White	63	13	22	35
Boedker	64	6	27	33
Smith	63	8	19	27
Duclair	64	14	11	25
Ceci	67	6	18	24
Lindberg	45	8	8	16
Dermelo	67	3	13	16
Paajarvi	70	9	5	14
Gibbons	54	5	6	11
Balcers	27	4	5	9
Wolanin	21	4	5	9
Jaros	51	1	8	9
Pageau	30	3	5	8
Borowiecki	47	1	4	5
Harpur	45	1	4	5
Anderson	44	0	1	1
Nilsson	32	0	1	1
Veronneau	2	0	1	1

GARDIENS

V	D	DF	B	JA	Moy	%Arr.
---	---	----	---	----	-----	-------

GALA DE LUTTE DE LA AWE SAMEDI

Une salle comble et un nouveau partenariat

JOHANNE SAINT-PIERRE

jstpierre@lequotidien.com

Plus de 500 amateurs de lutte ont assisté au gala de l'AWE (Attitude Wrestling Entertainment) présenté samedi soir, à l'hôtel Le Montagnais. À cette occasion, les organisateurs ont dévoilé un nouveau partenariat établi avec la Lutte NSPW (North Shore Pro Wrestling) qui devrait leur permettre de poursuivre leur essor.

Responsable du marketing et des relations avec les médias, Mathieu Gilbert a tenu à rassurer la clientèle de la AWE. Leur alliance avec la fédération de Québec ne changera rien pour l'organisation locale, sinon d'offrir de nouvelles opportunités.

« On ne change pas de nom et on demeure 100 % indépendant, précise Mathieu Gilbert. La NSPW a des partenariats avec d'autres fédérations au Québec et maintenant, leurs lutteurs peuvent venir lutter pour nous et les nôtres, s'ils manifestent de l'intérêt, pourront aller

plus facilement à l'extérieur. »

La NSPW avait des lutteurs qui avaient signé un contrat d'exclusivité, de sorte que s'ils venaient à Saguenay, ils encourraient certaines pénalités.

« C'est arrivé une fois ou deux que ces derniers sont venus à nos galas, mais c'était pour des galas-bénéfices », explique le porte-parole de la Lutte AWE. Avec le nouveau partenariat, ce sera donc plus facile d'organiser des événements impliquant des athlètes des deux organisations.

« On n'en a pas encore discuté, mais un gala où les deux fédérations sont comme en rivalité (comme celui de samedi), ça risque certainement de se reproduire », estime M. Gilbert.

« Avec ce partenariat, on espère se développer encore plus », souligne Mathieu Gilbert qui estime que la AWE a le vent dans les voiles. « On est rendu avec 22-23 lutteurs et présentement, on en a neuf nouveaux à l'entraînement et ils sont talentueux. Notre entraîneur dit qu'il a rarement vu un bon groupe de débutants comme ça! »

ESSOR

Ce n'est pas la première fois que la AWE organise des galas en dehors de ses locaux sis au 1531 boulevard Tadoussac, à Chicoutimi-Nord.

« En 2018, à Saint-Fulgence, on avait eu 380 personnes et cette année, on en avait fait un au Vieux-Théâtre à La Baie où il y avait eu 460 personnes. On travaille encore beaucoup sur nos spectacles les vendredis et les dimanches. Mais chaque fois qu'on présente un gala, on remarque une hausse à nos spectacles du vendredi où on tourne autour de 80 à 100 spectateurs et le dimanche, autour de 100-110. Avec le gala de samedi, on devrait voir une différence dès vendredi prochain », estime-t-il.

Plus de 525 amateurs de lutte en ont eu plein la vue, samedi, lors du gala de la AWE à l'hôtel Le Montagnais. À cette occasion, les organisateurs ont pu compter sur la participation de lutteurs de la Lutte NSPW, une fédération avec laquelle ils ont conclu un partenariat.

— PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



GALA DE LA JCW À JONQUIÈRE

La lutte au profit de la fondation Sur la pointe des pieds

Les lutteurs de la JCW (Jonquière Championship Wrestling) étaient eux aussi en action, samedi soir, à leurs locaux du 3549 boulevard Harvey, à Jonquière, où ils en ont profité pour jumeler leur spectacle à une bonne cause comme c'est un peu devenu une tradition depuis quelques mois.

« Le gala de samedi fait partie de nos spectacles réguliers, mais depuis quelques mois, on en profite pour amasser des fonds. En janvier, c'était pour une équipe de soccer; en février, c'était pour des étudiants à l'UQAC et cette fois-ci, c'était pour la fondation Sur la pointe des pieds. (L'animateur de KYK), Richard Courchesne s'est impliqué. C'a bien tombé parce que ça a permis de donner un coup d'envoi pour amasser des fonds pour le Rase-o-thon Marie-Hélène Côté au mois de mai », explique

Julien Lalonde, président de la JCW.

De fait, Richard Courchesne (animateur du retour à la maison) et son équipe ont affronté celle de Fred Gagné (Midi Pile) au profit de la cause de leur collègue du week-end, Jean-François Thorn, coprésident d'honneur de la 19^e édition du Rase-O-thon le 5 mai. Malheureusement pour le premier, il a perdu et il a dû se faire raser les cheveux au milieu du ring. La salle affichait salle comble, avec quelque 300 personnes présentes.

Interrogé sur une possible alliance avec la AWE, le président de la JCW ne croit pas que ça se réalisera à court terme. « Nous, on fait notre affaire à nous. Je ne penserais pas que ça se fasse à court terme, mais il ne faut jamais dire jamais », a-t-il conclu avec sagesse. JOHANNE SAINT-PIERRE



Le duel entre le R-Wolf (à gauche) et le Roi Jason a frappé fort, puisque les deux belligérants ont utilisé l'escabeau et la table durant leur prestation. Et ça, ça ne fait pas de bien! — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

TOUR DU MONT VALIN

Un nouveau roi au 45 km classique

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le 45 km classique du Tour du mont Valin a un nouveau champion. Vincent Ruel, qui tentait de remporter une huitième course et d'égaliser ainsi le record de tous les temps de l'épreuve organisée à



Malgré les conditions difficiles, le plaisir était au rendez-vous pour les quelque 440 participants du Tour du mont Valin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Saint-Fulgence, a fini troisième, samedi, détrôné par Claude Dalcourt.

Le champion, dont ce n'est pas la première victoire, a terminé la course dans un temps de 3 h 06 m 21 s. Dalcourt est arrivé 3 minutes avant Vincent Ruel, qui a fini troisième, derrière Phil Shaw. Le gagnant est demeuré modeste dans la victoire.

« On a skié ensemble jusqu'à la descente. Le détrôner, c'est un bien grand mot. On est des amis et des bons skieurs. On s'est tirés tout le long de l'épreuve », explique le fondeur.

Le cocktail météo des derniers jours n'a pas facilité la vie des skieurs. Malgré tout, les organisateurs de cette compétition étaient bien heureux que la pluie qui tombait au petit matin se soit transformée en neige juste à temps pour le départ des huit épreuves de ski de fond et des deux de raquette.

« Pour le style classique, c'était atroce » lance en riant Claude Dalcourt, ajoutant qu'il y avait une

dizaine de centimètres de neige en haut des monts et qu'il n'y avait pas vraiment de piste.

ERREUR DE PARCOURS

Au 45 km style libre, le champion de l'année dernière, Vincent Blais, pensait bien avoir répéter son exploit. Franchissant la ligne d'arrivée après 2 h 21 m 17 s, il a appris quelques instants plus tard qu'il avait fait une erreur dans le parcours, omettant de refaire une boucle de quelques kilomètres, et a été disqualifié. Le fondeur arrivé en deuxième place, Luc Thériault, a lui aussi été disqualifié pour les mêmes raisons. Blais ne pouvait pas cacher sa déception, lui qui menait l'épreuve au moment de faire cette erreur.

Cet accroç a tout de même donné lieu une fin de course enlevante. Les trois premières personnes qui ont terminé le 45 km style libre sont arrivés dans un intervalle de moins deux secondes. Philippe Qussy (2 h 42 m 08,5 s) a devancé Luc Tremblay (2 h 42 m 08,8 s) et



Claude Dalcourt est le nouveau champion du 45 km style classique. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Pierre Lavoie (2 h 42 m 10 s) de justesse. Les trois skieurs qui se sont retrouvés sur le podium se suivaient de près depuis 30 minutes. « Luc [Tremblay] avait pris une avance. On a réussi à aller le rejoindre et à finir ça ensemble », explique Philippe Qussy.

Chez les femmes, Ariane Carrier a terminé première au 45 km

classique, terminant la course en 3 h 25 m 08 s. Myriam Paquette (3 h 09 m 59 s) a été la plus rapide au 45 km style libre.

Plus de 440 personnes de tous les âges étaient inscrites aux différentes épreuves de la 34^e édition du Tour du mont Valin. Cette épreuve est la dernière de la finale du circuit de Maîtres.

VAINQUEUR DU CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE CURLING U18

Patry ira au canadien

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Deux équipes masculines du Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont affrontées en grande finale provinciale du Championnat provincial de curling U18 Brosse Performance tenue sur les glaces des clubs de curling Buckingham et Thurso. L'équipe de Raphaël Patry du club Kénogami l'a emporté 7-3 sur celle de Dimitri Audibert du club Riverbend d'Alma.

Patry et ses coéquipiers, Anthony Pedneault (3^e), Zachary Pedneault (2^e) et Jacob Labrecque (1^{er}), représenteront donc le Québec au Championnat canadien qui aura lieu à Edmonton, en Alberta, du 2 au 7 avril. Ils seront accompagnés de leur entraîneur Jean-François Gauthier.

Dans le volet féminin, l'équipe de Cynthia St-Georges, qui compte la Baieriveraine Florence Boivin dans ses rangs, a vaincu la formation de Lauren Cheal (Lennoxville/Lacolle) 6-4. L'équipe de



L'équipe masculine du club de curling Kénogami a remporté les grands honneurs du Championnat provincial U18 dimanche. Les champions, soit Raphaël Patry (capitaine), Anthony Pedneault (3^e), Zachary Pedneault (2^e) et Jacob Labrecque (1^{er}) ainsi que leur entraîneur Jean-François Gauthier (à l'arrière) représenteront le Québec au Championnat canadien présenté en Alberta au début avril. — PHOTO COURTOISIE

Laval-sur-le-Lac/Kénogami/Bedford ira donc elle aussi au Championnat canadien au début avril.

Plus tôt en demi-finale, une autre équipe de la région, soit l'équipe du club Kénogami, s'est inclinée 7-4 en demi-finale

contre Lauren Cheal. L'équipe composée de Annkatrin Perron, Alexia Perron, Chloé Munger, Claudia Racine, Léanne Fortin et leur entraîneur Denis Racine ont donc mérité la médaille de bronze.



Philippe Qussy a coiffé de justesse Luc Tremblay, le devançant par trois dixièmes de seconde. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

RAPIDO

Marc Gagnon à Podium

Encore une fois, un autre excellent reportage sur l'un des athlètes de la région à l'émission Podium de Radio-Canada. La journaliste Diane Sauvé a certainement établi un bon lien de confiance avec le patineur de vitesse Marc Gagnon, aujourd'hui entraîneur au Centre

régional canadien d'entraînement (CRCE) pour qu'il se livre ainsi. Derrière le quintuple médaillé se cache un homme timide qui, aujourd'hui, tient à remercier les personnes qui ont fait une différence dans son parcours, dont son ancien coéquipier Frédéric Blackburn, son frère aîné Sylvain, et une grande dame du patinage de vitesse courte piste, Sylvie Daigle. À voir! JOHANNE SAINT-PIERRE

LES MARQUIS AU PIED DU MUR

Des changements à l'arbitrage réclamés

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

Les Marquis de Jonquière se retrouvent acculés au pied du mur dans la série quart de finale contre les Éperviers de Sorel. Samedi, au Palais des sports, les Éperviers ont pris les devants pour la première fois dans la rencontre en marquant à 47 secondes de la fin du match, ce qui a suffi pour l'emporter 5-4 et prendre les devants 3-1 dans la série. Le cinquième match, jeudi à Sorel-Tracy, sera déterminant.

Outre cette deuxième défaite creve-cœur en 24 heures, c'est surtout l'arbitrage qui a suscité la colère des Jonquérois. Les deux clubs étaient à égalité lorsqu'une pénalité a été décernée à Yann Joseph pour avoir retenu en zone offensive avec un peu plus de deux minutes à faire. Les Sorelois en ont profité pour marquer le but vainqueur.

Furieux, l'entraîneur-chef des Marquis Benoît Gratton a ensuite

fait savoir sa façon de penser aux officiels Maxime Jacques et Alexandre Garon, ce qui a mené à son expulsion tandis que Jérémie Malouin a écopé d'une pénalité d'inconduite. Certainement encore frustrés, les Jonquérois ont tenté dans les dernières secondes de forcer la prolongation, mais sans succès.

« Je commence à être tanné un peu. C'est du déjà-vu à chaque match. On parle de l'arbitrage et de l'arbitrage. Toutes les équipes en parlent. Les autres séries aussi c'est l'arbitrage. Un moment donné, faut que quelqu'un allume quelque part, a pesté Gratton dans son point de presse samedi soir. Présentement, oui ça fait mal. C'est plate qu'un arbitre vienne gâcher un beau match comme ça. Est-ce que c'est une pénalité sur la séquence? Probablement, mais j'ai hâte de revoir le film du match pour voir combien d'infractions du genre n'ont pas été appelées pendant le match et en troisième période. À deux minutes, appeler une telle punition, ça n'a aucun sens. »

« J'haïis utiliser ces excuses-là, mais il faut que ça arrête, a-t-il poursuivi plus tard. Un moment donné, il faut que quelqu'un dise quelque chose. Il faut dénoncer. Je ne peux pas croire que je dis ça, mais c'est vraiment ça. C'est rendu une "joke". Tout le monde rit de notre ligue. Il y a des partisans qui ne veulent même plus venir. Tout le monde est écœuré, les équipes, les joueurs, les partisans. Un moment donné, réveillez-vous! »

BOIVIN SE VIDE LE CŒUR

Tout aussi furieux, le directeur général des Marquis, Marc Boivin, s'est vidé le cœur concernant le travail des officiels qu'il a qualifié de « véritable farce » devant le collègue Dave Ainsley et les autres médias présents. Le DG a l'impression de se faire mener en bateau. Il s'est même questionné sur la volonté des autorités de la LNAH d'avoir une équipe à Jonquière.

« Je suis assommé par la qualité de l'arbitrage depuis le début de la série. Leur jugement est épouvantable. Que ce soit du

préfet de discipline (David Desnoyers) à l'arbitre en chef (Martin Wagner), ils jouent tous dans la même équipe de balle-molle pendant l'été », d'exprimer Marc Boivin qui n'a pas été plus tendre à l'endroit du commissaire Jean-François Laplante. Ce n'est pas la première fois que le DG des Marquis a envie de faire une sortie cette saison, mais samedi soir, ça a été la goutte qui a fait déborder le vase. Et tant pis s'il écope d'une amende.

« Ça ne s'améliore pas, ça empire, d'évaluer Marc Boivin. Ils essaient d'égaliser tout le temps et ils ne l'ont pas fait ce soir, ils nous ont fait perdre, a-t-il poursuivi, critiquant longuement la suspension de quatre rencontres imposée à Jonathan Diaby qui, selon lui, est déraisonnable, alors

que d'autres gestes survenus au cours de la série n'ont pas été punis. Les Marquis en ont d'ailleurs appelé de la sanction décernée à Diaby. Ils devraient être fixés à ce sujet lundi soir.

Mentionnons enfin que les deux autres séries de première ronde de la LNAH ont pris fin samedi. L'Assurancia de Thetford a mis fin à la saison des Pétroliers de Saint-Jérôme tandis que le surprenant Cool FM de Saint-Georges a éliminé les 3 L de Rivière-du-Loup. Comme ils ont terminé au 2^e rang en saison régulière, les 3L participeront à la série de la 2^e chance contre le perdant de la série entre les Marquis et les Éperviers. Cette série 2 de 3 déterminera la 4^e équipe qui affrontera Thetford en demi-finale. AVEC JOHANNE SAINT-PIERRE

HOCKEY JUNIOR MAJEUR

Les Sags ont rendez-vous avec l'Océanic

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

Malgré une septième victoire de suite, cette fois par la marque de 6-4, face aux Remparts de Québec, samedi, les Saguenéens de Chicoutimi ont conservé le même rang au classement de la conférence de l'Est, soit en 6^e position. C'est donc dire qu'ils affronteront l'Océanic de Rimouski (3^e) au premier tour des séries éliminatoires, et ce, à compter de vendredi, 19h30, et de samedi, (16h), au Colisée Financière Sun Life.

Les Sags seront de retour au Centre Georges-Vézina pour les matchs 3 et 4 les mardi et mercredi, 26 et 27 mars, à 19h30. Chicoutimi retournera à Rimouski le vendredi 29 mars, à 19h30. Le match 6 sera présenté au Centre Georges-Vézina le dimanche 31 mars, à 16h, et le 7^e est programmé pour Rimouski, le mardi, 2 avril à 19h30. Les billets à l'unité pour les séries seront en vente jeudi matin 9h.

Les Sags terminent la saison régulière avec un dossier de 39-22-7. L'Océanic présente pour sa part une fiche de 44-20-4.

Mentionnons que samedi, le gardien Alexis Shank a signé une 12^e victoire consécutive.

AUTRES SÉRIES

Voici les autres séries de première ronde à travers la LHJMQ. Dans la conférence de l'Est, les Mooseheads d'Halifax, qui ont coiffé le Drakkar lors de la dernière journée,

affronteront les Remparts de Québec. Les Nord-Côtiers croiseront pour leur part le fer avec les Wildcats tandis que la dernière série opposera les Islanders de Charlottetown au Screaming-Eagles du Cap-Breton.

Dans la conférence de l'Ouest, les champions du calendrier régulier, les Huskies de Rouyn-Noranda, se frotteront aux Cataractes de Shawinigan qui sont allés chercher un point, samedi, face aux Tigres de Victoriaville pour se qualifier de justesse. Les Voltigeurs de Drummondville seront largement favoris face aux Olympiques de Gatineau. Troisième de la conférence depuis plus d'un mois, le Phoenix de Sherbrooke a rendez-vous avec l'Armada de Blainville-Boisbriand. La dernière série s'annonce également la plus serrée entre les Tigres et les Foreurs de Val-d'Or.

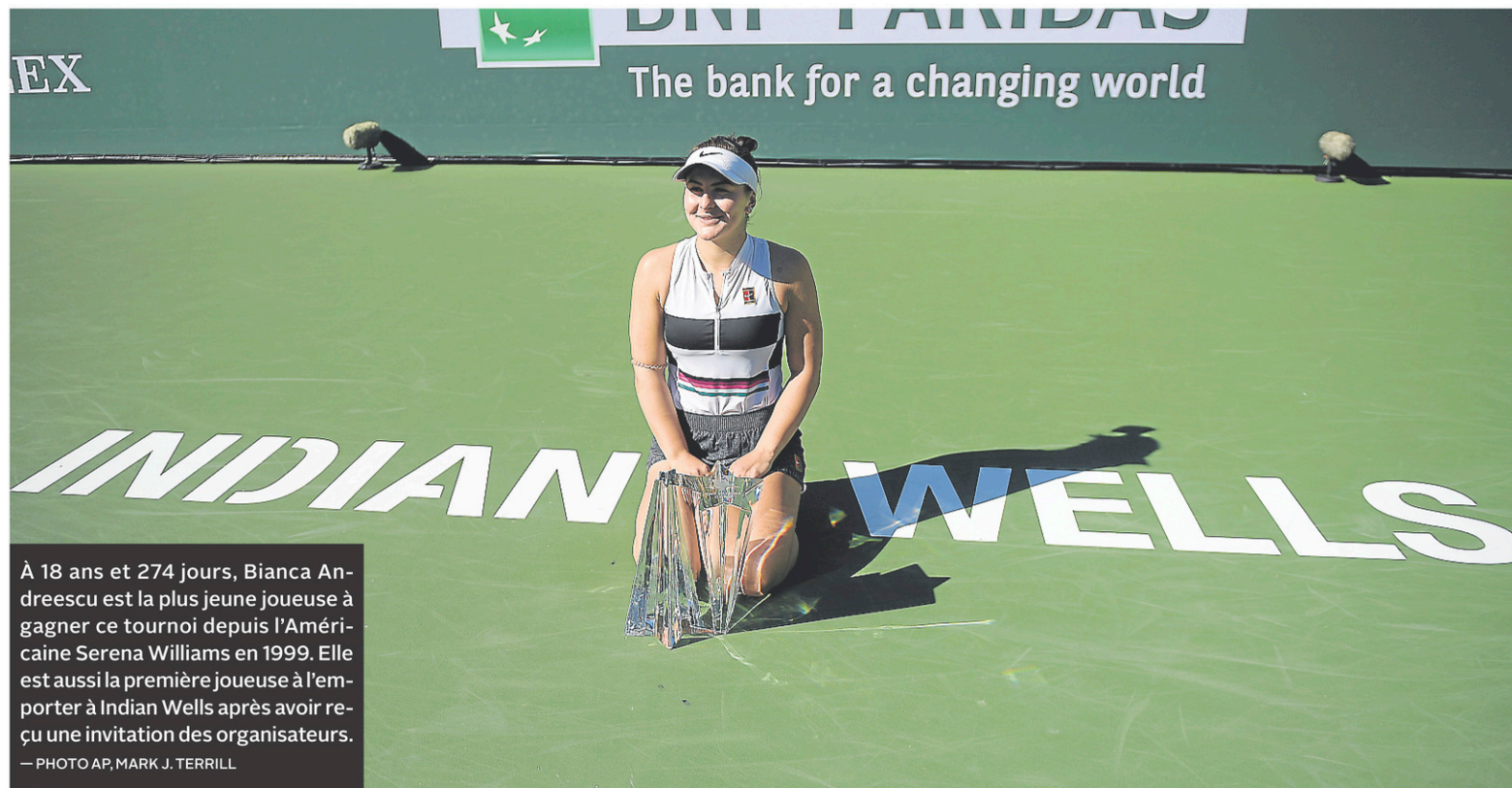
EN BREF

Les Huskies ont établi une nouvelle marque de la Ligue de hockey junior majeur du Québec avec une 59^e victoire, samedi, face à l'Armada de Blainville-Boisbriand. Les Huskies n'ont qu'une défaite en 2019.

Le gardien des Huskies, Samuel Harvey d'Alma, a remporté pour une deuxième année de suite le trophée Jacques-Plante pour la meilleure moyenne de buts alloués. Il a terminé la saison avec une moyenne de 2,08. Son coéquipier Zachary Émond a fait encore mieux avec une moyenne de 1,73, mais il lui manquait une quarantaine de minutes pour être pris en compte. AVEC JOHANNE SAINT-PIERRE



Les dirigeants des Marquis de Jonquière ont vertement critiqué le travail des officiels durant la série contre les Éperviers de Sorel, samedi, au Palais des sports. Tout aussi mécontents, des partisans ont houspillé les arbitres à quelques reprises durant la rencontre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



À 18 ans et 274 jours, Bianca Andreescu est la plus jeune joueuse à gagner ce tournoi depuis l'Américaine Serena Williams en 1999. Elle est aussi la première joueuse à l'emporter à Indian Wells après avoir reçu une invitation des organisateurs.

— PHOTO AP, MARK J. TERRILL

TOURNOI D'INDIAN WELLS

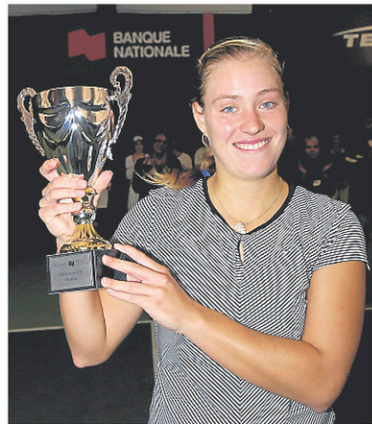
Andreescu championne

La Presse canadienne

INDIAN WELLS, Calif. — Puisant au plus profond de ses ressources, la Canadienne Bianca Andreescu a remporté les grands honneurs du tournoi de tennis d'Indian Wells grâce à une victoire en trois manches de 6-4, 3-6 et 6-4 contre l'Allemande Angelique Kerber, dimanche après-midi.

À 18 ans et 274 jours, Andreescu

➤ PRÉSENTES AU SAGUENAY



Les amateurs de tennis du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont eu la chance de voir, sur les courts du Club de tennis intérieur Saguenay, les deux finalistes féminines du tournoi d'Indian Wells en Californie, dimanche. Championne des deux premières éditions du Challenger Banque Nationale de Saguenay (2006, 2007), l'Allemande Angelique Kerber (à gauche) affrontait la jeune Ontarienne et finaliste de l'édition 2016, Bianca Andreescu (à droite). C'est cette dernière qui a eu le meilleur sur son aînée. Inutile de dire que les organisateurs du Challenger de Saguenay étaient très fiers de ces deux ambassadrices. **JOHANNE SAINT-PIERRE** — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

est la plus jeune joueuse à gagner ce tournoi depuis l'Américaine Serena Williams en 1999. Elle est aussi la première joueuse à l'emporter à Indian Wells après avoir reçu une invitation des organisateurs.

Surtout, ce triomphe lui assure de grimper jusqu'au 24^e échelon du classement mondial, un bond de 36 positions par rapport à son rang au début de la semaine.

Cette deuxième victoire de la jeune carrière d'Andreescu, sa première à

un tournoi sanctionné par la WTA, a été réalisée dans des conditions pour le moins adverses.

Mal en point physiquement, au point de recevoir deux visites de la thérapeute au troisième set, pour une douleur douleur au bras droit, puis pour des crampes, Andreescu a trouvé le moyen d'inscrire trois bris lors de ce troisième set. Le dernier lui a permis de confirmer ce prestigieux triomphe face à la huitième joueuse mondiale après 2h20 minutes d'action soutenue et spectaculaire.

Kerber, une ancienne numéro un mondiale détentrice de trois titres du Grand Chelem en carrière, semblait pourtant en plein contrôle de la situation après avoir réussi son deuxième bris du match, lors du cinquième jeu de la manche décisive.

Mais c'était mal connaître Andreescu qui a répliqué avec un bris dès le jeu suivant, pour ramener le score à 3-3. Deux jeux plus tard, Andreescu réalisait un autre bris pour se donner une avance de 5-3.

Alors qu'elle servait pour le match, Andreescu a d'abord laissé filer trois balles de match avant de subir un bris à son tour qui ramenait les deux joueuses à service égal. Mais au lieu de se laisser abattre, Andreescu est revenue avec plus de force encore et elle s'est donné une quatrième balle de match.

Après que Kerber eut envoyé un revers dans le filet, Andreescu s'est laissé tomber sur le dos derrière la ligne de fond. Après la poignée de main traditionnelle, Andreescu est retournée sur le terrain et s'est de nouveau étendue de tout son

long sur le dos pendant plusieurs secondes, sous les applaudissements nourris de la foule.

Contrairement à son match de demi-finale contre l'Ukrainienne Elina Svitolina, vendredi, où elle s'était rapidement retrouvée face à un recul de 0-3, Andreescu a amorcé la finale avec aplomb. Dès le premier jeu du match, avec Kerber au service, Andreescu a provoqué quatre chances de bris consécutives. La quatrième aura été la bonne à la suite d'une double faute de l'Allemande, sa deuxième du jeu.

Ce bris a résisté tout le reste de ce premier set, que la Canadienne a gagné après 41 minutes d'action, et sans faire face à une seule balle de bris, grâce à un coup droit en croisé près de la ligne de côté.

Nettement plus solide à son service après un jeu initial difficile, Kerber a finalement vu une première ouverture au service d'Andreescu lors du quatrième jeu du deuxième set. Elle a converti cette première chance de bris, aidée par deux erreurs directes consécutives de sa jeune rivale, pour se donner une avance de 3-1.

Ce bris s'est avéré d'autant plus important que lors du jeu précédent, Andreescu s'était elle-même donné deux balles de bris, ses premières depuis le premier jeu de la première manche. Kerber a cependant résisté.

L'Allemande a gagné la deuxième manche en 48 minutes lorsqu'un revers coupé d'Andreescu a abouti dans le filet pour mettre la table à une manche décisive et qui se sera avérée fertile en rebondissements de toutes sortes.

SPORTS

TOUR DU MONT VALIN
UN NOUVEAU ROI AU 45 KM CLASSIQUE
29

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb



Innover
pour exalter

LE BLITZ DE 5 JOURS

DU 19 AU 25 MARS

DES RABAIS DE PLUS PENDANT 5 JOURS DE PLUS.

ROGUE 2019 LOCATION COURTE DURÉE

LOUEZ LE ROGUE S À TRACTION AVANT POUR 298\$ / MOIS
AVEC 2995\$ EN COMPTANT INITIAL PENDANT 24 MOIS,
INCLUANT 1500\$ DE RABAIS MON CHOIX.

C'EST COMME PAYER

69\$
/SEMAINE

POUR

24 MOIS

VALEUR AU DÉTAIL DE

27 208\$

+750\$ DE RABAIS BLITZ
SUPPLÉMENTAIRE*



POUR UN TEMPS LIMITÉ

OBTENEZ JUSQU'À **6 500\$** DE RABAIS TOTAL[†]
À LA LOCATION OU AU FINANCEMENT À L'ACHAT
SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

LE MONTANT DE 6 500 \$ EST APPLICABLE AU FINANCEMENT À L'ACHAT UNIQUEMENT SUR LE MURANO SL 2018.

1500\$
DE RABAIS TOTAL[†]



SENTRA 2019

Jusqu'à
6500\$
DE RABAIS TOTAL[†]
au financement à l'achat



MURANO 2018

1500\$
DE RABAIS TOTAL[†]



QASHQAI 2019

CONSULTEZ CHOISISSEZNISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 19 au 25 mars 2019. L'offre de location par l'entremise de NCF est basée sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 40 000 km pour un terme de 24 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Le premier paiement et le versement comptant le cas échéant sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. # Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. † Le rabais Total de 1 500 \$ / 6 500 \$ / 1 500 \$ (inclut le rabais Mon choix de 1 000 \$ / 2 000 \$ / 1 000 \$ qui sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes, le rabais Blitz de 500 \$ / 1 000 \$ / 500 \$ qui sera déduit du prix de vente négocié après les taxes, et le rabais au financement à l'achat, non disponible à la location, de 0 \$ / 3 500 \$ / 0 \$ qui sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes) est applicable à la location ou au financement à l'achat, à taux standard, sur approbation de crédit, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle Sentra 2019 / Murano SL 2018 / Qashqai 2019. Ce rabais ne peut être combiné à un taux de location ou de financement subventionné. * Le rabais Blitz de 5 jours de 750 \$ est applicable à la location ou au financement à l'achat, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle Rogue 2019 neuf en stock. Cette offre peut être combinée à un taux de location ou de financement subventionné et aux autres offres en vigueur. Le montant du rabais sera déduit du prix de vente négocié après les taxes et n'est pas inclus dans le paiement à la location annoncé. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2019.